



Hebdomadaire  
Paraît le vendredi  
N° 2914  
7 juin 2024  
1,50 € • DOM: 2€



**Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!**

# **LUTTE OUVRIÈRE**

**Le journal  
d'Arlette Laguiller**

**UNION COMMUNISTE (trotskyste)**

# **Faire entendre le camp des travailleurs**



## **6 juin**

**La guerre d'hier  
et celle qu'ils  
préparent**

Page 6

## **Gaza**

**Biden parle,  
le massacre  
continue**

Page 8

## **Entreprises**

**La lutte  
de classe  
au quotidien**

Pages 11 à 15

**Leur société**

- TF1 : tapis rouge pour Netanyahu 3
- La fable des armes qui ne tuent pas 3
- Le drapeau palestinien à l'Assemblée 3
- Européennes : l'UE à la sauce militaire 5
- Dette de l'État : bombe à retardement 5
- Économies budgétaires : les pensions, une nouvelle cible... 5
- Macron et la guerre : mythifier la dernière, préparer la prochaine 6
- Le 6 juin 1944 : "une pluie de fer, d'acier, de sang" 6
- Sécurité sociale : État et patronat creusent le trou 7
- Cour des comptes : menaces contre les arrêts maladie 7
- Logique patronale 7
- Superprofits pétroliers : une taxe trompe-l'œil 7
- Éducation : prime et exceptions arbitraires 11
- Prix du gaz : la poule aux œufs d'or 11
- Mayotte : propagation du choléra, l'État responsable 16

**Européennes**

- Contre tous ceux qui divisent les travailleurs : la liste Lutte ouvrière 4
- "Made in France" : make money ! 4
- Toutes les réunions publiques 4
- À nos lecteurs 4

**Dans le monde**

- Gaza : Biden parle de paix, Netanyahu fait la guerre 8
- Bombes américaines 8
- Sénégal : face aux requins d'Europe 8
- Afrique du Sud : le pouvoir de l'ANC chancelle 9
- Migrants : l'UE paye pour cacher ses crimes 9
- Mexique : une nouvelle présidente face aux aspirations populaires 16

**Il y a 60 ans**

- Afrique du Sud : le procès de Mandela 10

**Dans les entreprises**

- Terrena - Ancenis 11
- Renault Sovab - Batilly 12
- Stellantis - Hordain 12
- MA France 12
- RTM - Marseille 13
- SNCF - Châtillon 13
- Pompiers - Paris 13
- Ascometal 14
- Gima - Beauvais 14
- La Poste - Gironde 14
- Toray - Pau 15
- Frichti 15

# Le 9 juin, votez

## Lutte ouvrière - Le camp des travailleurs

À l'approche des élections européennes, certains tentent de présenter l'Union européenne comme une garantie de prospérité, tandis que d'autres ne jurent que par le protectionnisme et les frontières nationales. Mais aucun Parlement, qu'il soit européen ou français, ne protégera les travailleurs. Ni de l'appauvrissement qu'ils subissent, ni de la menace de guerre qui monte.

L'escalade dans l'horreur se poursuit à Gaza avec les bombardements de l'armée israélienne sur les réfugiés de Rafah. Après des mois de massacres et 36 000 morts, le président américain Biden parle d'arrêter la guerre et propose un plan de paix, mais continue à soutenir et à armer Netanyahu au nom du droit d'Israël à se défendre et de la lutte contre le terrorisme. Comme si le massacre d'un peuple spolié de sa terre pouvait garantir la paix à celui qui l'occupe !

En Ukraine, la guerre fratricide, payée au prix fort par les jeunesses ukrainienne et russe envoyées sur le front, franchit une nouvelle étape avec l'autorisation accordée par les États-Unis d'utiliser les armes qu'ils fournissent pour bombarder en territoire russe. En prolongeant un peu plus la guerre, ils ne se soucient pas plus des droits de la population ukrainienne que l'autocrate Poutine ne se soucie de ceux de la population russe.

Ces dirigeants, qui prétendent œuvrer pour le droit des peuples, défendent en réalité les intérêts de leurs capitalistes. C'est pour leur garantir les meilleurs marchés et les pans de l'économie les plus profitables qu'ils provoquent et alimentent des guerres en permanence. Aujourd'hui, les principales puissances réarment à tour de bras et veulent nous entraîner vers une troisième guerre mondiale.

En France, nous ne croupons pas dans des tranchées qui rappellent celles de la guerre de 14. Nos familles ne courent pas se réfugier dans le métro quand retentissent les sirènes. Mais nous payons déjà cette marche à la guerre par les économies réalisées sur notre dos. Nous manquons de lits d'hôpitaux, de soignants, d'enseignants et de conducteurs de train, mais nous aurons des chars et des missiles, qui feront les beaux jours des Dassault et autres marchands de canons.

Et nous subissons la guerre sociale menée par le patronat pour nous faire marcher au pas. Le gouvernement y veille avec ses mesures contre les retraites, les travailleurs immigrés ou les chômeurs. En allongeant la période de travail nécessaire pour être indemnisé, le gouvernement condamne à la misère de nombreux travailleurs. Mais, en faisant les poches des chômeurs, il veut récupérer trois milliards et faire ainsi plaisir à ses seuls maîtres : les capitalistes, les financiers et leurs agences de notation. En attaquant une partie du monde du travail après l'autre, le gouvernement donne au patronat les moyens de sa politique : contraindre les travailleurs à accepter n'importe quel travail à n'importe quel salaire, tout en essayant de les diviser dans une guerre entre pauvres.

Il n'y a pas assez de HLM ? La faute à ceux qui les occupent « abusivement », prétend le gouvernement. Pas assez de moyens pour la santé ? D'après l'État, il y aurait trop « d'abus » et il faudrait faire passer aux travailleurs « l'envie » de tomber malade. Voilà donc que la Cour des comptes propose de faire passer le délai de carence des arrêts maladie de trois à sept jours !

Alors, le problème n'est vraiment pas de savoir si c'est à Bruxelles ou à Paris que les décisions se prennent, mais de savoir pour quels intérêts, au profit de quelle classe sociale.

La liste Lutte ouvrière que je conduis défend cette idée fondamentale : sans enlever le pouvoir des mains de la classe capitaliste, qui nous mène de crises économiques en catastrophes climatiques, de guerres régionales en menace de guerre mondiale, il n'y aura pas d'avenir pour les travailleurs.

Alors le 9 juin, votez Lutte ouvrière pour affirmer que les travailleurs, qui font tourner la société, doivent la diriger ! Affirmez que par-delà les frontières, quels que soient leur statut, la couleur de leur peau ou leur nationalité, les travailleurs doivent faire front ensemble pour refuser de voir leurs vies sacrifiées pour les profits de la bourgeoisie !

Le vote pour ces idées est à contre-courant, mais c'est le seul porteur d'espoir. Aucun parti providentiel, aucun sauveur suprême ne nous évitera la catastrophe à laquelle nous condamnons le capitalisme. Les élections ne changeront pas notre sort, mais le bulletin de vote Lutte ouvrière servira à affirmer qu'une fraction du monde du travail veut s'opposer à la marche à la guerre dans laquelle nous entraîne le capitalisme.

Il servira à lever haut le drapeau rouge de l'internationalisme, du communisme révolutionnaire, le drapeau des travailleurs conscients que la seule perspective qui vaille est celle du renversement du capitalisme !

Nathalie Arthaud



## Nathalie Arthaud : **“un système à renverser !”**

Mardi 4 juin au soir, le service public proposait ce qui est censé être le fin du fin du débat démocratique dans la république française, soit deux débats entre les têtes de liste à l'élection européenne du 9 juin, un pour les « grandes » et un pour les « petites ».

La soirée débutait évidemment par les « grandes », du moins ainsi que les sondages les définissent. Alors que des carnages sont en cours et que la planète connaît la guerre, la catastrophe climatique, l'appauvrissement généralisé des classes laborieuses, leurs représentants ont eu en commun de papoter sur

quelques mesures sans signification. Bonnes ou mauvaises, elles n'existeront de toute façon que si elles correspondent aux besoins des vrais patrons, les capitalistes européens.

Le second débat, tardif et écourté, a suivi avec notamment notre camarade Nathalie Arthaud qui n'a ainsi eu, en plus de la minute et

demie du clip officiel, que quelques instants pour développer ses idées, dire sa colère devant l'évolution de la société.

Fort heureusement Lutte ouvrière ne comptait pas sur les médias, pas plus dans cette campagne que le reste du temps, pour exposer son programme devant les travailleurs et la population dans les entreprises et dans les quartiers, lors de nombreuses interventions et réunions.

Le texte ci-dessous est celui du « clip » diffusé dans le cadre de la campagne officielle.



« Parce que nous ne sommes pas seulement confrontés à l'exploitation et aux inégalités, mais aussi à la montée du nationalisme, du racisme et des guerres, nous reprenons l'appel de Karl Marx : « *travailleurs de tous les pays unissons-nous* ».

Tous les États se réarment jusqu'aux dents

et englobent des milliards dans des missiles, des avions de combat alors que l'argent manque cruellement pour les hôpitaux, le logement, les écoles.

Les responsables ? Ce sont les grandes familles bourgeoises, une minorité de financiers et d'actionnaires qui parasitent la société. Ils s'enrichissent

comme jamais avec leur guerre économique qui met la planète en coupe réglée et qui dresse les peuples les uns contre les autres.

Ce ne sont pas ceux qui vomissent leur haine des étrangers ou des musulmans dans les médias qui bâtissent les immeubles ou font tourner les hôpitaux, c'est notre classe sociale,

celle des travailleuses et des travailleurs du monde entier. Alors n'écoutez pas les démagogues qui veulent nous diviser en accusant les travailleurs immigrés.

Partout dans le monde, le problème, c'est le capitalisme ! Ce système est fait pour les milliardaires, pour qu'ils accumulent leurs profits en saccageant la planète

et en exploitant l'écrasante majorité de l'humanité. Il faut le renverser.

Le monde du travail sait très bien faire fonctionner la société, il doit la diriger, à l'échelle de la France, de l'Europe et du monde entier.

Dites-le en votant pour la liste Lutte ouvrière, le camp des travailleurs ! »

## TF1 : tapis rouge pour Netanyahu

Judi 28 mai, TF1 a accordé une interview exclusive au Premier ministre israélien Netanyahu, le boucher de Gaza.

Quarante-huit heures à peine après le carnage perpétré par l'armée israélienne dans le camp de Tal-al-Sultan à Rafah, plus qu'une provocation, c'était afficher tout le mépris que la direction de la chaîne pourrait éprouver pour les 48 victimes civiles de ce bombardement et plus encore pour les 36 000 Palestiniens massacrés en moins de huit mois, majoritairement des femmes et des enfants.

Dès le début du reportage, TF1 a donné le ton en s'extasiant devant Netanyahu qui « *s'adresse à l'opinion publique française et tient même à le faire dans notre langue* ». Et, durant 20 minutes, le journaliste lui a laissé tout le temps de justifier ses horreurs et ses massacres de masse. Ce fut le seul mérite de cette interview : pouvoir entendre en direct les infamies que professe Netanyahu.

Aussi abjecte que soit cette interview, elle s'inscrit

dans la ligne politique de tous les grands médias français depuis que les militaires israéliens poursuivent à Gaza une épuration ethnique aux dépens des Palestiniens. En effet, ces médias minimisent le carnage perpétré, quand ils ne le cautionnent pas, et criminalisent toute expression de soutien à la population palestinienne en la taxant d'antisémitisme.

Ils relayent ainsi la politique de l'impérialisme français, dont l'État israélien est un des principaux alliés dans la région. Cela est évident pour les directions des chaînes de télé publiques qui sont toutes placées plus ou moins étroitement sous la coupe du pouvoir politique. Cela l'est tout autant pour les grands médias privés qui appartiennent tous à des capitalistes : Bolloré détient entre autres Canal+, CNews, Europe 1 et *Le Journal du dimanche*, Arnaud possède *Le Parisien* et *Les Echos*,



Contre Netanyahu à la télévision.

Bouygues est le propriétaire de TF1, Dassault du *Figaro* et Drahi de BFM et *Libération*, etc.

Ces médias, comme le pouvoir, ont actuellement la même attitude concernant la Kanaky, dont ils traitent les opposants à la colonisation française d'émeutiers et de pillards. Et, depuis deux ans, ils appellent collabos de Poutine tous ceux qui condamnent les exactions du président ukrainien Zelenski et dénoncent le rôle des impérialismes américain et français dans le déclenchement de cette guerre.

Plus l'impérialisme enfonce l'humanité dans la barbarie, plus ses chiens de garde lui crient les pompes.

Arnaud Louvet

## Le drapeau palestinien à l'Assemblée

Après avoir brandi mardi 28 mai un drapeau palestinien à l'Assemblée nationale, le député LFI Sébastien Deloglu a reçu la sanction la plus lourde prévue par le règlement parlementaire.

Le gouvernement en a fait toute une affaire, comme si ce député avait commis un véritable délit. En revanche, on se souviendra que le drapeau ukrainien a été partout brandi, et même la Tour Eiffel a été illuminée l'an dernier aux couleurs de ce drapeau. Ce qui est reproché à Deloglu est donc de s'attaquer à la politique d'un État allié de l'impérialisme français. Cela survient après une série de poursuites judiciaires contre des militants dénonçant le massacre des Palestiniens par l'État israélien, et la complicité des impérialismes américain et français.

Le geste et les propos de Deloglu n'ont pourtant rien de radical. Après huit mois de massacre à Gaza, il dénonce à juste titre ce crime, mais en faisant appel au « droit international » pour y mettre fin. Dire qu'il faut s'en remettre à une négociation en haut lieu et à l'ONU,

revient à dire que l'avenir des peuples de la région doit continuer à dépendre de leurs bourreaux. Même la reconnaissance d'un État palestinien, étrié et morcelé, au bon vouloir des États voisins et de l'impérialisme, ne mettrait pas fin au calvaire de ses habitants.

Mettre fin à la colonisation israélienne, à l'enfermement des peuples, nécessiterait une révolte commune des travailleurs palestiniens et israéliens. Ils auront alors à lutter contre leurs propres dirigeants nationalistes, et bien sûr aussi contre la domination impérialiste des États-Unis et de leurs alliés dont la France.

Les travailleurs et les populations de la région ne pourront vivre en paix qu'en constituant, contre l'impérialisme, une fédération socialiste des peuples du Moyen-Orient, avec pour drapeau le drapeau rouge.

Charles Legoda



## Contre tous ceux qui divisent les travailleurs: la liste Lutte ouvrière

**Quelques jours avant le scrutin du 9 juin pour les élections européennes les instituts de sondage donnaient Bardella et le Rassemblement national largement en tête, au-delà des 30% des suffrages exprimés.**

Pour en arriver là, le parti de la famille Le Pen n'aura eu besoin que de patience et de taper sur un seul clou, l'immigration, coupable de tous les péchés, explication de tous les déficits, cause de tous les maux. Cela va contre l'évidence : les immigrés, avec ou sans papiers, et leurs enfants forment une bonne partie de la classe ouvrière de ce pays, particulièrement dans les métiers les plus pénibles et les moins payés. Ils contribuent d'une façon essentielle à la richesse du pays y compris des patrons et de leur État. Ils font aussi fonctionner nombre de services indispensables comme le nettoyage, les soins aux malades

et aux personnes âgées, la restauration, les livraisons, etc.

Mais qu'importe la réalité, la droite dite républicaine, les macronistes, le PS au gouvernement ont tous trouvé pratique d'entonner la chanson xénophobe, pourrissant l'atmosphère et donnant ainsi raison au RN. Ainsi, depuis maintenant des années, l'équation immigration égale délinquance est devenue une évidence pour une grande partie des médias et du corps politique. On oublie ainsi facilement que la véritable équation, connue depuis toujours, c'est pauvreté, inculture, oppression, misère, mépris égalent superstitions,

délinquance, violences, trafics, prostitution... Et on dédouane ainsi les puissants et leurs gouvernements qui enfonce sciemment une partie de la population dans la misère.

D'autre part, la succession au pouvoir des équipes politiques, de la gauche à la droite et retour, la constatation qu'elles menaient toutes une politique antipopulaire, a ouvert un boulevard au RN, avec un seul argument : nous n'avons pris aucune part à votre malheur puisque vous ne nous avez pas encore essayés. Approchant des responsabilités Le Pen n'a eu besoin que de polir un peu son langage en gommant tout son vocabulaire anti-européen qui pouvait déplaire au grand patronat, échaudé par l'exemple britannique et qui tient au grand marché.

Enfin la percée indéniable du vote RN dans les quartiers

populaires est strictement parallèle au recul des idées et des militants des organisations ouvrières. Les grandes organisations politiques et syndicales, notamment le PCF, la CGT et les associations qui leur étaient liées, ont systématiquement scié la branche sur laquelle elles s'étaient construites des décennies durant. La défense de « l'intérêt national », le fait de voir des ennemis dans les travailleurs des autres pays, de défendre « notre industrie », « notre » agriculture, « notre » savoir-faire a pavé le chemin, depuis des dizaines d'années, aux propos lepénistes. Les illusions électorales savamment entretenues par les bonimenteurs de gauche ont désormais été remplacées par d'autres illusions, faisant passer par-dessus bord les organisations ouvrières, l'activité militante, la solidarité

remplacées par la xénophobie, le chauvinisme, le chacun pour soi élevés au rang d'une religion.

La réalité est plus forte que tous les discours politiques, même s'ils saturent les ondes. Si elle retrouve le chemin de la lutte, ce que l'exploitation la contraindra inévitablement à faire, la classe ouvrière retrouvera du même coup son unité. On verra alors, dans les faits, que les seuls étrangers à combattre sont les exploités et que la classe ouvrière est une et internationale. Cela ne peut pas se faire sur le terrain électoral, il y faudra des luttes et un parti réellement communiste et révolutionnaire, mais chaque voix pour la liste Lutte ouvrière - Le camp des travailleurs sera un pas pour aider à le construire.

**Paul Galois**

## “Made in France” : make money!

**Dans ces élections européennes, tous les partis de gouvernement sans exception se revendiquent du protectionnisme et du « produire français », toujours bien sûr au nom de l'emploi et de la France.**

C'est du bavardage car la fermeture des frontières et le « made in France » ne servent qu'à protéger les parts de marché des capitalistes français et donc leurs profits, quand ils ne sont pas un prétexte supplémentaire pour leur verser de nouvelles subventions. De plus, c'est une absurdité.

Si le « made in France » était appliqué intégralement, il n'y aurait par exemple plus d'électricité en France. Les centrales nucléaires tournent en effet avec de l'uranium extrait principalement au... Niger ou au Kazakhstan, au prix du pillage des ressources et de la misère des populations

de ces pays. Et même pour fabriquer des éoliennes, il faut entre autres des terres rares provenant principalement de Chine, et du plastique fabriqué à partir du pétrole, qu'on ne trouve pas vraiment en France... Quant aux batteries des voitures électriques qui vont être produites à Dunkerque, avec d'ailleurs des montagnes de subventions publiques, elles seront fabriquées entre autres avec du cobalt... du Congo.

On pourrait en fait multiplier ces exemples à l'infini, tant l'économie actuelle ne peut fonctionner qu'à l'échelle mondiale.

Le fléau du chômage ne résulte d'ailleurs pas de cette mondialisation mais des choix sordides des capitalistes en fonction de leurs seuls profits. Alors, pour défendre leurs intérêts, les travailleurs doivent combattre ces capitalistes. Ils ne peuvent gagner ce combat qu'en le menant avec les ouvriers des autres pays qui eux aussi doivent faire face au chômage de masse. Cette lutte commune est d'autant plus nécessaire que tous les plus gros trusts, comme Stellantis, Michelin ou Sanofi, ont des entreprises situées un peu partout sur la planète. À quand une véritable lutte « made in the world » ?

**Arnaud Louvet**

## Réunions publiques

**Judi 6 juin**

**Clermont-Ferrand, à 18 h 30**

**avec Nathalie Arthaud**

**Le Havre, à 18 h 30**

**avec Jean-Pierre Mercier**

**Saint-Jean-de-Luz, à 18 h**

**La Rochelle, à 18 h**

**Amiens, à 18 h**

**Mérignac, à 18 h 30**

**Périgueux, à 18 h 30**

**Perpignan, à 18 h 30**

**Poitiers, à 18 h 30**

**Compiègne, à 19 h 15**

**Chaumont, à 18 h 30**

**Vendredi 7 juin**

**Nantes, à 20 h**

**avec Jean-Pierre Mercier**

**Beauvais, à 18 h**

**Bergerac, à 18 h 30**

**Troyes, à 19 h**

**Renseignements :**

**[lutte-ouvriere.org/portail/europeennes-2024.html](http://lutte-ouvriere.org/portail/europeennes-2024.html)**

## À nos lecteurs et électeurs

Lutte ouvrière a fait imprimer à destination des bureaux de vote des bulletins à hauteur de 50% du nombre d'électeurs inscrits, en plus de ceux qui sont envoyés à domicile. Ainsi, 500 bulletins seront disponibles pour

1 000 électeurs. Pour que cela réponde aux besoins, il faut que les bulletins soient bien répartis.

Nous serons reconnaissants à nos lecteurs et amis de nous aider à le vérifier, par exemple en allant

voter à la première heure dimanche 9 juin. Si des bulletins manquaient, il faudrait nous en avertir aussitôt. Merci à tous!  
Tél: 01.48.10.86.20  
Mail: [contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)

## Européennes : l'UE à la sauce militaire

« *L'Europe c'est nous!* », proclame une affiche montrant Macron et sa tête de liste Valérie Hayer, côte-à-côte. « *Et ce sera encore nous demain* », menacent les deux compères dans une affiche qu'ils destinent aux jeunes électeurs.

Il n'y a sans doute pas là de quoi motiver ceux, jeunes et moins jeunes, qui subissent depuis 2017 les vagues d'attaques anti-ouvrières du gouvernement, et n'ont aucune envie de voter pour la liste macroniste ! Macron juge cette élection européenne comme « *la plus importante de l'Histoire* » mais, omniprésent sur les écrans, il ne vise pas très loin. Son

« *Besoin d'Europe* », loin de combattre les frontières qui séparent les peuples, vise à affirmer que « *avec l'Europe, la France est plus forte* ». L'ambition de Macron chef des armées, dilapidateur de l'argent public pour alimenter de 100 milliards d'euros supplémentaires le budget militaire, serait ainsi de « *la protéger face au retour de la guerre et des épidémies, pour mieux contrôler et sécuriser*

[ses] frontières ». Valérie Hayer reprend le refrain en parlant de « *budget militaire commun* ».

La liste PS menée par Raphaël Glucksmann, qui ne dispose pas de relais aussi bruyants que Macron et Attal, se veut elle aussi « *à l'avant-garde de la lutte pour la souveraineté et la défense européennes* ». Ce sont donc aussi 100 milliards d'euros qu'il s'agirait de rassembler pour financer celle-ci. C'est même l'objectif qui vient en tête du programme de Glucksmann pour cette élection. Il conviendrait que ces milliards soient utilisés pour acheter... autant que possible du matériel militaire européen.

Le RN se contente, de son côté, de mener une campagne « *contre l'Europe de Macron* », en fait de s'ap-



EFFE-EPA-PATRICK-SEEGER

puyer sur le dégoût que sept années de sa politique pro-capitaliste et de son arrogance perpétuelle ont suscité. Et de promettre de nouveaux murs, et même une « *double frontière, française et européenne* » qui opposerait entre eux les travailleurs, d'Europe ou d'ailleurs, plutôt que contre le grand patronat qui les exploite. La liste LR de Belamy joue sur les mêmes

préjugés tout aussi nuisibles, puisqu'il appelle à la construction de « *barrières physiques aux frontières extérieures de l'UE* ».

À ces discours réactionnaires, va-t-en guerre, diviseurs et antiouvriers, il faut répondre : « *Prolétaires de tous les pays, unissons-nous* » en votant pour la liste Lutte ouvrière – le camp des travailleurs.

**Viviane Lafont**

## Dettes de l'État : bombe à retardement

L'agence de notation internationale Standard & Poor's vient d'abaisser la note de la dette française de AA à AA-.

Cela aura sans doute peu d'incidence, les banques et les fonds spéculatifs ne semblant pas considérer cette annonce comme décisive. Mais cela rappelle que la dette des États pourrait être à tout moment la source d'une crise financière majeure.

Tous les États sont considérablement endettés. La dette de la France dépasse les 3 000 milliards d'euros. Quand les politiciens de la bourgeoisie parlent de cette dette, ils la présentent de façon mensongère. À les entendre, elle devrait être à la charge de toute la population.

En réalité, l'immense majorité des capitaux empruntés par l'État aux grands groupes financiers capitalistes privés sont utilisés, non pas pour le fonctionnement des services publics utiles à la population, mais pour subventionner et aider les industriels et la classe capitaliste en général.

En même temps, la dette est un objet de spéculation pour cette même classe bourgeoise. Quand un État semble capable de rembourser sa dette sans trop de problème, celle-ci apparaît aux yeux des spéculateurs comme un placement sans trop de risque. Par contre, quand un État, pour une

raison ou une autre, apparaît en difficulté financière, sa dette publique peut devenir la source d'une spéculation ahurissante.

Il faut se rappeler comment, il y a quinze ans, la dette de l'État grec a atteint des sommets et cet État surendetté est devenu la victime du cercle vicieux de la spéculation elle-même. Les spéculateurs ont fait augmenter considérablement les taux d'intérêts des nouveaux emprunts faits pour rembourser les anciens. Plus ces taux augmentaient, plus la spéculation s'emballait et plus l'État grec se retrouvait ébranlé et les services publics paralysés.

À l'époque, les agences de notation avaient été accusées et présentées comme responsables du déclenchement de la spéculation. C'était leur donner beaucoup d'importance, car le problème est d'abord dans le fait que la finance mondiale peut s'emballer du jour au lendemain, sans qu'aucune autorité étatique ait les moyens de la contrôler. En plus de menacer le monde d'une guerre généralisée, l'économie capitaliste menace en permanence la société d'un krach financier mondial.

**Pierre Royan**

## Économies budgétaires : les pensions, une nouvelle cible...



Une nouvelle source d'économies est discutée par un certain nombre d'économistes, d'hommes politiques, même si c'est à mots couverts en ce qui concerne les membres du gouvernement, élections obligent. Il s'agit de la désindexation ou de la sous-indexation des pensions de retraite sur la hausse des prix.

Il n'existe déjà rien d'automatique dans la revalorisation des pensions des retraités en fonction de l'inflation. Le réajustement des revenus des retraités a connu au fil des années de multiples variantes, d'abord en fonction de l'évolution prévisible du salaire net puis en fonction de l'indice des prix à la consommation, hors tabac. Chaque année, le 1<sup>er</sup> janvier, pensions et allocations pour les personnes âgées ont droit un petit coup de pouce, d'un

montant variable et parfois nul : cela a été le cas en 2016, ou en 2014 où seuls les plus démunis ont eu droit à un versement de 40 euros.

C'est un outil bien utile pour un gouvernement à la recherche d'économies se chiffrant en milliards. Thomas Cazenave, ministre délégué aux Comptes publics, l'a évoqué au début de l'année 2024 en rappelant qu'il manquait 10 milliards d'euros dans le budget 2024 et que la revalorisation des retraites pour la même année

allait coûter 14 milliards. Et il a ajouté : « *On aura ce débat, je crois, pour le budget 2025* », pour lequel il prévoit un déficit de 20 milliards d'euros...

Des économistes ont publié, le 15 avril, une tribune dans le journal *Le Monde* agitant à leur tour la perspective d'un découplage des retraites de l'inflation, ou de la suppression de l'abattement de 10 % dont bénéficient les retraités imposables, pour économiser quelques milliards d'euros par an. Ce serait pour ces âmes bien intentionnées une mesure « *courageuse [...] et de justice sociale* » car, selon eux, les retraités sont mieux lotis que les plus jeunes et la justice consiste, si l'on comprend bien, à ce que tout le monde soit aussi mal loti.

On doit s'attendre à d'autres analyses du même genre, prouvant simplement que le gouvernement est prêt à réduire à la portion congrue les jeunes comme les anciens, comme tous ceux qui n'appartiennent pas à une classe sociale où la pension de vieillesse s'appelle une « *retraite chapeau* ».

**Sylvie Maréchal**

# Macron et la guerre : mythifier la dernière, préparer la prochaine

Entre le 5 et le 7 juin Macron devait être omniprésent dans les médias, participant à toutes les cérémonies commémoratives du débarquement du 6 juin 1944, devisant avec les chefs d'État, discourant devant les caméras.

Devant un tel déferlement, les porte-parole des partis de gouvernement reçoivent au président de monopoliser les écrans, voire de s'approprier l'histoire de France deux jours avant le scrutin du 9 juin. Si l'opération politique de Macron crève les yeux, l'hypocrisie de son opposition de salon est tout aussi évidente. D'une part, tous les présidents ont utilisé de telles commémorations pour leurs buts politiques et diplomatiques du moment. D'autre part et surtout, à quelques nuances près, les partis de gouvernement sont d'accord sur le fond : il s'agit de présenter la Seconde Guerre mondiale comme l'affrontement des vertueuses démocraties contre les dictatures

fascistes et de se revendiquer de cet idéal trafiqué pour justifier la politique guerrière de 2024.

Le débarquement du 6 juin 1944 sur les plages normandes fut une opération meurtrière pour les soldats, accompagnée de bombardements non moins meurtriers pour la population civile. Mais elle ne fut qu'une péripétie du gigantesque affrontement entre puissances impérialistes pour le repartage du monde, entre 1935 (invasion de l'Éthiopie par l'Italie) et 1945 (bombardements d'Hiroshima et Nagasaki). Ce conflit était la suite logique, encore plus sanglante, de la première convulsion impérialiste de 1914-1918 qui n'avait rien réglé et

surtout pas mis fin au système capitaliste.

Les régimes nazi allemand, fasciste italien et militaire japonais étaient bien sûr des dictatures criminelles. Leurs méfaits, de l'extermination des Juifs d'Europe aux massacres de paysans en Chine, sont bien connus. Mais que dire de la France et de la Grande-Bretagne qui se battaient pour garder leurs colonies peuplées de centaines de millions de prolétaires sans droits, exploités, affamés, assassinés ? Que dire des États-Unis qui n'hésitèrent pas à larguer deux bombes atomiques sur un pays déjà à genoux pour démontrer leur puissance ? De plus, cinquante millions de morts, des souffrances et des destructions sans nombre n'auront finalement débouché que sur la continuation du système de domination capitaliste, sans que jamais la guerre cesse sur la planète et jusqu'à ce qu'elle menace



STÉPHANE GEUFROI/MAXPPP

En Normandie il y a un an.

aujourd'hui de se généraliser à nouveau. Voilà la « victoire » et la « libération » que célèbrent aujourd'hui Macron, ses collègues des grands pays impérialistes et ses complices et adversaires des partis de gouvernement.

Macron réutilise la légende usée de la lutte des démocraties contre les dictatures pour ses intérêts actuels. Les adversaires ont changé, aujourd'hui, les grandes puissances occidentales s'arment et entraînent à la fois leurs armées et leurs opinions publiques

contre la Chine et la Russie, évitant donc au passage d'inviter celle-ci aux commémorations...

Les cérémonies commémoratives sont pour Macron l'occasion d'une minable opération électorale. Mais elle s'inscrit aussi dans le cadre de la préparation à la guerre, menée conjointement par tous les partis bourgeois, qui votent les crédits militaires dans tous les pays impérialistes, sous couvert de soutien à l'Ukraine ou autrement.

**Paul Galois**

## Le 6 juin 1944 : «une pluie de fer, d'acier, de sang»

Depuis le 1<sup>er</sup> juin, différentes sortes de cérémonies se déroulent en Normandie pour commémorer le 80<sup>e</sup> anniversaire du débarquement allié, avant la grande cérémonie internationale du 6 juin sur la plage d'Omaha Beach.

Parachutages le 2 juin sur le Mont-Saint-Michel, animations, feux d'artifices, concerts dans de nombreuses villes, le gouvernement a voulu faire de cette célébration du débarquement de 1944 un grand spectacle, en l'honneur des soldats anglais, américains et canadiens qui y ont participé. Mais les discours et les flonflons pour la parade sont bien loin de la réalité vécue par ces soldats et la population de Normandie.

Sur les 156 000 soldats anglais, américains et canadiens engagés directement dans le débarquement au nom de la libération d'un pays occupé par l'armée allemande et ses supplétifs du gouvernement de Pétain, plus de 10 000 y laissèrent la vie le premier jour, et combien d'autres leur jeunesse ? Mais il ne faudrait pas oublier les 2 500 victimes civiles, tuées elles aussi le 6 juin par les bombes

lancées par l'aviation sur les villes. Le prétexte invoqué par les états-majors anglo-américain pour justifier ces attaques était de freiner d'éventuels renforts des troupes ennemies même si celles-ci pouvaient évidemment contourner les ruines.

Cela ne fut qu'un début. Cette « libération » de la France commença par un déluge de feu sur les villes

provenant des « libérateurs » eux-mêmes ! « Une pluie de fer, d'acier, de sang [...], une pluie de deuil terrible et désolée » s'abattit ainsi sur Brest, comme le dit Jacques Prévert dans son poème *Barbara*. Elle s'abattit aussi, en Normandie, sur Le Havre, qui reçut 10 000 tonnes de bombes en une semaine et fut détruite à 85 %, sur Cherbourg, Caen, Lisieux, pour citer les villes les plus importantes. Bien d'autres villes de moindre importance à l'intérieur des terres ne présentant

aucun intérêt stratégique, comme le reconnut lui-même l'état-major, subirent le même sort. La bataille de Normandie qui suivit le débarquement causa la mort de 35 000 personnes, jetant sur les routes les survivants des villes incendiées.

La population normande subit le même traitement que les habitants des villes allemandes, telles Hambourg, Berlin, Dresde et bien d'autres, où les bombardements ciblaient les quartiers ouvriers. Les destructions et les massacres des populations civiles étaient en effet un important objectif des gouvernements alliés, défini par les Britanniques dès 1942. Il s'agissait de vider les villes en terrorisant leurs habitants, de disperser ceux-ci pour qu'ils ne risquent pas de faire éclater une révolte qui, comme à la fin de la Première Guerre mondiale, aurait pu conduire à des mouvements révolutionnaires.

Avant même le débarquement, les forces alliées avaient déjà déversé plus de 500 000 tonnes de bombes sur des villes françaises, et

elles continuèrent jusqu'à la fin de la guerre. Ainsi, à Royan, petite ville balnéaire à l'embouchure de la Gironde, une attaque de bombardiers en janvier 1945 tua plus de la moitié des 2 000 personnes qui n'avaient pas été évacuées. Le 15 avril suivant, l'historien Howard Zinn, qui faisait partie de l'équipage qui pilonna la ville, relata avoir été informé lors du briefing que « dans les soutes se trouvaient trente bombes de 45 kg contenant de l'essence gelée ». La ville fut entièrement détruite, juste pour tester « un explosif incendiaire d'un nouveau genre appelé plus tard le *napalm* », précisa un amiral français ! Les armées allemandes étaient en déroute et, trois semaines plus tard, l'armistice allait être signé.

Ces « exploits » des armées alliées ont pendant longtemps été ignorés, et les victimes de ce que l'on a appelé plus tard des « dommages collatéraux » oubliées afin de masquer les assassinats ordonnés par la hiérarchie militaire.

**Marianne Lamiral**



US NATIONAL ARCHIVES/ROBERT CAPA

À Omaha Beach.

## Sécurité sociale : État et patronat creusent le trou

C'est reparti sur le « trou de la Sécu », prétexte qui permet à tous les gouvernements, de gauche comme de droite, de détourner des milliards d'euros des poches des travailleurs vers les caisses des patrons, tout en accusant les premiers d'être trop dépensiers.

La Cour des comptes estime que le déficit de la Sécurité sociale passerait de 10,8 milliards d'euros en 2023 à 17,2 en 2027. Mais le trou de la Sécu, quel qu'en soit le montant réel ou supposé, reste avant tout une création de l'État, qui lui permet, en plus, de justifier ses attaques répétées contre les travailleurs.

Ce déficit a été consciencieusement créé et creusé depuis plus de vingt ans au profit du patronat. Gouvernements de gauche et de droite ont multiplié les exonérations des cotisations patronales, classées dans les « charges ». Les seuls allègements de ces cotisations sociales dites « employeurs » ont représenté 73 milliards

d'euros en 2022 d'après l'Ursaf. En échange, l'État n'a versé que 60,3 milliards à la Sécurité sociale, la privant de 13 milliards rien que cette année-là. Car, si l'État est tenu de compenser les pertes liées aux exonérations qu'il décide en faveur des patrons, il passe le plus souvent des lois pour s'exonérer à son tour et ne pas rembourser la Sécurité sociale!

Ce gigantesque transfert de fonds au profit des patrons ne se limite pas là. Le rapport de la Cour des comptes indique d'autres facteurs à l'origine du creusement de la dette de la Sécu. Pour maintenir les salaires au plus bas, les patrons ont augmenté la part des tickets-restaurants, des mutuelles ou

de certaines primes, qui représentent désormais 13,2 % du salaire de base. Or ces prétendus « compléments de salaire » sont exemptés de cotisations, créant un manque à gagner pour la Sécurité sociale, sans parler du fait qu'ils sont fixés au bon vouloir des patrons.

Le rapport évoque, enfin, les millions de travailleurs réduits au chômage comme l'un des facteurs du déficit de la Sécurité sociale.

Et il ne faut pas oublier le financement par l'organisme de la plus grande partie des dépenses des hôpitaux.

Le trou de la Sécu est donc le résultat d'un immense hold-up opéré par l'État contre les travailleurs et au plus grand profit du patronat. S'il vient d'être remis sur la table par la Cour des comptes, cela laisse présager de nouvelles attaques contre les salariés.

Marlène Stanis

## Cour des comptes : menaces contre les arrêts maladie

Le rapport de la Cour des comptes remis le 29 mai propose de « réaliser des économies préventives » pour combler le trou de la sécu.

Ces hauts fonctionnaires bien pensants évoquent, entre autres, la non-indemnisation par l'Assurance maladie des arrêts pour raison de santé de moins de huit jours, pour 470 millions d'euros d'économies ; l'augmentation de trois à sept jours du délai de carence en cas d'arrêt maladie, qui permettrait 945 millions d'euros d'économies ; ou encore la réduction à deux ans (au lieu de trois) de la durée maximale d'indemnisation, ce qui permettrait de dépenser 750 millions d'euros de moins aux dépens des travailleurs atteints d'un cancer ou d'une autre affection de longue durée. Toute honte bue, la Cour préconise aussi d'accroître « la lutte contre la fraude aux arrêts de travail et le contrôle des prescriptions des médecins ».

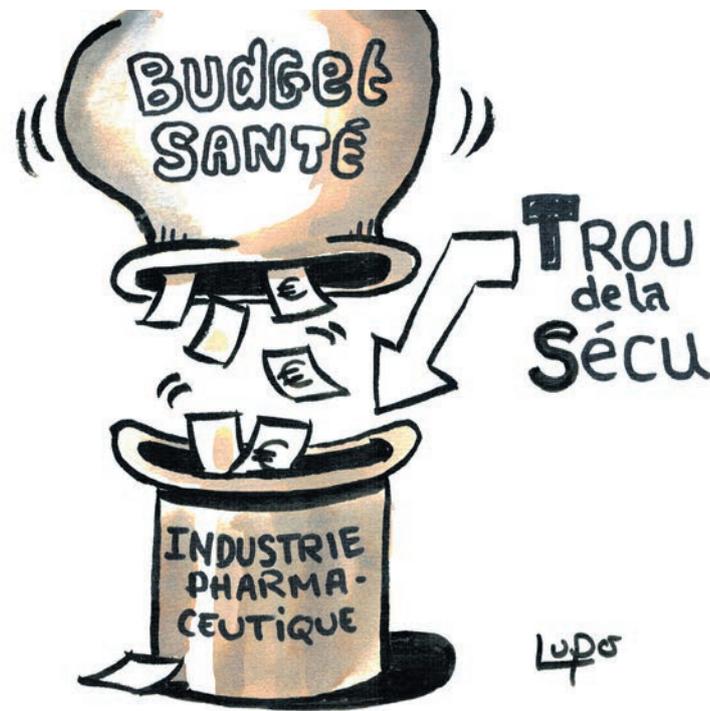
Le gouvernement de Macron est parti en guerre sur ce terrain depuis des mois. Bruno Le Maire et Gabriel Attal ont multiplié les interventions à propos des arrêts maladie baptisés

« de complaisance » et suggéré la non-indemnisation des cinq, six, voire sept premiers jours d'un arrêt pour raison de santé. Alors, si Le Maire s'est empressé de critiquer le rapport de la Cour des comptes, c'est principalement parce que ce dernier laisse planer l'idée d'une prise en charge des arrêts maladie inférieurs à huit jours par... les entreprises elles-mêmes ! Et pour lui, il n'en est pas question. Le gouvernement souhaiterait plutôt que la non-indemnisation des arrêts maladie et l'augmentation des

délais de carence allègent les dépenses de l'Assurance maladie et du patronat, tout en décourageant un travailleur malade de s'arrêter.

Face à la polémique, la Cour s'est fendue d'un communiqué disant que son rapport avait été « mal compris ». Elle propose de soumettre d'ici fin juin d'autres pistes pour réduire les dépenses de la Sécurité sociale. Gouvernement et Cour des comptes jouent chacun leur rôle dans cette mauvaise comédie, mais regardent dans la même direction : s'en prendre aux conditions de vie et de travail de la population pour le plus grand profit du patronat.

M. S.



## Logique patronale

Un rapport de la Commission des comptes de la Sécurité sociale indique un déficit accru de six milliards d'euros en 2024.

Présidée par la ministre de la Santé, cette instance explique la presque totalité du dérapage en cours par un budget bâti sur l'anticipation d'une hausse moyenne des salaires de 3,9 %. Or les salaires ont augmenté bien moins : d'après les chiffres du gouvernement lui-même, la hausse ne dépasserait pas 3,1 %. Il

manque donc beaucoup de recettes de cotisations sociales.

La logique pour réduire le déficit de la Sécurité sociale serait d'imposer d'importantes hausses de salaires. Mais le gouvernement a sa propre logique de classe, qui est de privilégier les caisses du grand patronat au détriment des dépenses sociales. Tant pis pour l'augmentation des salaires, les assurés seront moins remboursés.

L. D.

## Superprofits pétroliers : une taxe trompe-l'œil

La taxe sur les superprofits pétroliers n'a rapporté que 69 millions d'euros à l'État. C'est une goutte d'eau dans un océan de profits, alors que le seul groupe TotalEnergies a réalisé autour de 19 milliards d'euros de profits en 2022 et en 2023.

En 2022, au moment où les profits des énergéticiens s'envolaient avec la guerre en Ukraine, un règlement européen avait instauré une taxation exceptionnelle sur les superprofits des entreprises pétrolières. En France, 280 entreprises étaient censées payer cette contribution. Mais c'était sans compter la bienveillance de l'État à l'égard des capitalistes de ce secteur. L'administration fiscale française a revu et restreint le nombre d'entreprises concernées. Celles qui achètent du pétrole brut et revendent du pétrole raffiné, mais sous-traitent l'activité de raffinage, ne sont plus soumises à la taxe. Par

conséquent, des dizaines d'entreprises, qui représentent à elles seules 72 % de ces superprofits réalisés par le secteur pétrolier en 2022, y échappent finalement.

Quant aux groupes pétroliers soumis à la taxe, ils opèrent comme à l'accoutumée des opérations d'optimisation fiscale. Le fait de posséder des raffineries sur tout le continent leur permet, en effet, de cacher l'ampleur de leur richesse et de transférer leurs bénéfices dans les pays où la fiscalité est avantageuse, tandis qu'elles décomptent les charges dans les pays où elle l'est moins, en l'occurrence la France.

Joséphine Sina

## Gaza : Biden parle de paix, Netanyahu fait la guerre

Joe Biden a annoncé le 31 mai « une feuille de route pour un cessez-le-feu durable » à Gaza. Au même moment, l'armée israélienne poursuivait la guerre à Rafah, prenait le contrôle de la zone tampon avec l'Égypte et menait des raids aériens sur la Syrie.

Ce plan en trois phases reprend un calendrier discuté depuis des mois sous l'égide des États-Unis et des États arabes de la région, entre les émissaires israéliens et ceux du Hamas. La première étape serait un cessez-le-feu de six semaines pour échanger les otages civils israéliens aux mains du Hamas contre une fraction des prisonniers palestiniens, eux aussi des otages, détenus en Israël. La seconde étape verrait la libération des otages militaires israéliens détenus à Gaza en échange du retrait de l'armée israélienne de ce territoire. La troisième phase, plus qu'hypothétique, engagerait

la reconstruction de Gaza.

Le principal obstacle à ce plan, présenté comme une initiative israélienne, vient en fait de Netanyahu, qui s'appuie sur l'extrême droite israélienne et les sionistes les plus ultras pour se maintenir au pouvoir. Tout en poursuivant les négociations pour gagner du temps et donner des gages au parrain américain, une fraction de l'appareil d'État et des généraux israéliens refuse tout retrait militaire de Gaza. Incapables d'éliminer le Hamas et refusant de le reconnaître, ils sont prêts à poursuivre la guerre jusqu'à ce que règne la paix des cimetières.



Manifestants contre Netanyahu à Tel Aviv, le 1<sup>er</sup> juin.

De leurs côtés, les dirigeants américains disent souhaiter « que la guerre s'arrête et que le jour d'après commence ». Biden a pour cela des raisons de politique intérieure car son soutien à Israël provoque des remous dans son électorat. Mais sur le fond, même si, pour assurer leur domination sur le Moyen-Orient, les États-Unis ont semé partout des bombes à retardement, ils veulent garder le contrôle de ces conflits. Ils sont donc disposés à un accord avec

les dirigeants palestiniens, y compris ceux du Hamas car ils ont besoin d'un appareil politico-militaire capable d'encadrer la population palestinienne. C'est précisément ce que refuse d'admettre un Netanyahu, enfermé dans sa logique de guerre à outrance et qui risque sa place.

En même temps, et ils l'ont montré moult fois depuis le 7 octobre, les dirigeants américains ne veulent pas contraindre Israël, leur plus fidèle allié dans la région. Netanyahu a pu vérifier que ses parrains continuent de livrer armes et munitions malgré les critiques, les votes de défiance à l'ONU ou les mises en accusation. Il a pu vérifier que les dirigeants européens s'alignent. Il use et abuse de cette situation, comme il use et abuse du choc provoqué dans la population israélienne par le 7 octobre pour poursuivre la guerre à Gaza, encourager le vol des terres palestiniennes en Cisjordanie par les colons juifs, bombarder les pays voisins, le Liban ou la Syrie. Netanyahu sait aussi que l'Iran ne veut pas engager une guerre, et encore

moins l'Égypte, qui laisse l'armée israélienne occuper la zone tampon démilitarisée au sud de Gaza sans broncher alors que cela piétine les accords de paix signés en 1978. Ainsi, ce ne sont pas les dirigeants américains qui tiennent Netanyahu. C'est encore lui qui peut leur imposer sa politique, même quand ils essayent de proposer une sortie de crise.

Les Palestiniens, à Gaza et en Cisjordanie, paient au prix fort le jusqu'au-boutisme de Netanyahu et le cynisme des dirigeants impérialistes qui l'arment. Mais en réalité, tous les peuples du Moyen-Orient le paient, y compris les classes populaires et la jeunesse israélienne soumises à un régime de plus en plus militarisé et gangrené par des partis fascistes. Aucune paix durable ne viendra des tractations en cours entre brigands petits et grands. Tôt ou tard, les opprimés de la région devront trouver ensemble le moyen d'abattre le système de domination impérialiste qui enfonce celle-ci dans des guerres sans fin.

**Xavier Lachau**

## Bombes américaines

La suspension par Biden d'une livraison de bombes à Israël au mois de mai a été l'occasion de fuites dans la presse américaine sur cet arsenal.

Dans les jours qui ont suivi le 7 octobre, l'armée de l'air israélienne a largué sur Gaza et ses habitants beaucoup de bombes, surtout des bombes de 500 kilos et d'une tonne qu'elle avait en stock. Les plus lourdes ont détruit des pâtés d'immeubles entiers et tué des centaines

de personnes. Puis l'aide financière des États-Unis a permis de continuer les bombardements, Israël leur achetant en retour des bombes de 250 kilos à une tonne.

En outre, Israël a acheté en 2015 aux États-Unis cinquante bombes de 2,5 tonnes qui n'ont pas

été utilisées pour l'instant. De son côté, l'armée américaine a déjà largué, au moins une fois en 2017 en Afghanistan, une bombe de dix tonnes, la plus lourde qu'elle possède, si on exclut l'arsenal nucléaire. Les guerres de l'impérialisme américain sont ainsi des tests grandeur nature des capacités meurtrières de leur arsenal.

**L. D.**

## Sénégal : face aux requins d'Europe

L'Union européenne accuse le Sénégal d'encourager la pêche illicite, ce qui pourrait conduire à une interdiction d'exporter les produits de la mer vers l'Europe.

L'UE prétend notamment que des navires chinois sont illégalement enregistrés au Sénégal et ont ainsi plus de droits de pêche.

C'est l'hôpital qui se moque de la charité ! Depuis un accord datant de 2014, des chalutiers européens pillent les bancs de poisson et ruinent les dizaines de milliers de pêcheurs sénégalais. On surnomme « bulldozers des océans »

ces navires dont les gigantesques filets raclent les fonds marins et capturent tous les poissons, sans distinction. De plus, certains pénètrent illégalement dans les zones théoriquement réservées à la pêche artisanale. Ils endommagent le matériel des pêcheurs sénégalais et percutent parfois leurs pirogues.

La majorité de ces pêcheurs ont ainsi vu leurs

ressources baisser ces cinq dernières années. Il n'y a plus de poisson, constatent-ils. Ils peinent à nourrir leurs familles et nombreux sont ceux qui se lancent sur l'Océan au risque de leur vie vers les Canaries.

Les accusations de l'UE sont en fait une diversion : le nouveau président Bassirou Diomaye Faye et son Premier ministre Ousmane Sonko ont promis de mettre fin au pillage des fonds marins pour permettre aux Sénégalais de vivre à nouveau de leur pêche. L'accord avec l'UE étant renouvelé en novembre



SOLÈNE LE ROUX

prochain, celle-ci met la pression sur le gouvernement du Sénégal pour qu'il ne donne pas aux chalutiers chinois davantage de droits. Les

pêcheurs sénégalais, comme les fonds marins, font les frais de la concurrence entre pirates des grandes puissances.

**D. M.**

# Afrique du Sud : le pouvoir de l'ANC chancelle

Le parti de Nelson Mandela, l'ANC, au pouvoir depuis trente ans en Afrique du Sud, a obtenu plus de voix que tout autre parti lors du scrutin du 29 mai : 40%. Ce n'en est pas moins un coup dur, car l'ANC avait obtenu 58% en 2019. Pour la première fois, il n'a pas la majorité.

Ne pouvant former seul un gouvernement et devant choisir un partenaire de coalition, c'est là que le bât blesse. L'Alliance démocratique (DA), qui arrive en deuxième position (21,81%), est vue à juste titre comme un parti de « patrons blancs ». Et uMKhonto we Sizwe (MKP), qui arrive en troisième position avec 14,58% de voix, est un nouveau concurrent de l'ANC. Lancé il y a seulement cinq mois, il est dirigé par l'ancien président Jacob Zuma, corrompu et en disgrâce, ennemi juré de l'actuel président, l'homme d'affaires et millionnaire Cyril Ramaphosa.

La condition mise par Zuma pour un accord de partage du pouvoir avec l'ANC

serait que Ramaphosa se retire. Zuma, qui accuse la Commission électorale de fraude, insiste sur l'annulation de ses futurs procès pour corruption. Il représente une réelle menace puisqu'il peut mobiliser ses partisans dans sa province natale, le KwaZulu-Natal, comme il l'a fait en juillet 2021, lorsqu'il avait été brièvement emprisonné pour outrage à magistrat. Cela avait déclenché des émeutes meurtrières faisant 330 morts.

Le MKP a certainement pris des voix à l'ANC, mais aussi aux Combattants de la liberté économique de l'ancien dirigeant de la Ligue de la jeunesse de l'ANC, Julius Malema. Également scission de l'ANC depuis 2013, cette



Le leader de l'Alliance démocratique, John Steenhuisen à droite, et un membre de l'ANC, Gwede Mantashe.

formation a obtenu 9,5% des voix. Leurs politiques sont similaires, bien que le seul point positif de Malema soit sa position contre la xénophobie. Pas plus que l'ANC et la DA, ces deux partis, malgré leur rhétorique sur la nationalisation des terres et des mines, n'ont l'intention de remettre en cause le pouvoir de la bourgeoisie, même si elle peut désapprouver leur politique.

Avant cette élection, de nombreux Sud-Africains pauvres ont dit que « 2024 sera notre 1994 », en référence à la première élection à laquelle les Noirs ont eu le droit de voter. Ils en ont assez, ayant subi des gouvernements de plus en plus corrompus et incompetents, ainsi qu'une aggravation de la pauvreté :

c'est le bilan de Zuma à la présidence à partir de 2009, puis de son vice-président Ramaphosa, qui l'a renversé en 2018. L'Afrique du Sud est un des pays les plus inégaux au monde. L'approvisionnement en eau et en électricité est intermittent. Le taux de chômage des jeunes dépasse les 60% et il est le pire de l'Afrique subsaharienne.

Lorsque des files d'attente se sont formées devant les bureaux de vote le 29 mai, tout comme en 1994, certains ont pensé que l'histoire se répétait. Mais, contrairement à 1994, où le taux de participation avait été de 87%, il n'a été cette fois-ci que de 58,5%. Seuls 16 millions des 27 millions d'électeurs inscrits (sur une population d'environ

60 millions d'habitants) ont pris la peine de voter et seulement 6 millions d'entre eux ont voté pour l'ANC. La lenteur des files d'attente s'explique par la complexité du scrutin et une désorganisation très prévisible.

L'issue des négociations pour le pouvoir, qui se déroulent sans que la population ait encore son mot à dire, est incertaine. Mais il est certain que la majorité de la classe ouvrière est écœurée par la fausse démocratie qu'elle a gagnée après la formation du gouvernement de l'ANC et de Mandela en 1994. La fin de l'apartheid n'a nullement été la fin du pouvoir de la bourgeoisie.

Amanda Hunt

# Migrants : l'UE paye pour cacher ses crimes

Le Conseil européen a adopté le 24 mai la nouvelle réforme de l'espace Schengen. Elle vise en particulier à développer encore le financement des États du Maghreb pour qu'ils empêchent par tous les moyens les migrants d'atteindre la Méditerranée.



Migrants subsahariens abandonnés dans le désert au sud de la Tunisie.

Cette pratique n'a cessé de prendre de l'ampleur depuis que le sommet de La Valette, à Malte, l'a initiée en 2015. En Mauritanie, l'Union européenne a financé pour 500 000 euros la reconstruction de centres de rétention où les migrants raflés par la police sont emprisonnés, avant d'être embarqués dans des bus qui les abandonnent sans eau ni nourriture dans

le désert, à la frontière malienne. En Tunisie, c'est 105 millions d'euros qui ont été versés en 2023 par l'UE. Le ministre de l'Intérieur français, Gérald Darmanin, s'était même déplacé en personne peu de temps auparavant pour la remise de 25 millions d'euros. Au Maroc, les forces auxiliaires de sécurité et la gendarmerie ont reçu pour leur part

65 millions d'euros.

Un groupe de médias internationaux, dont le journal *Le Monde*, a recueilli les témoignages de migrants victimes de ces forces de répression financées par l'Europe. L'un d'entre eux, un Guinéen de 27 ans, affirme avoir été arrêté soixante fois dans les rafles quotidiennes que mène la police marocaine et lâché dans le désert. Le régime espère que les migrants ainsi harcelés choisiront en désespoir de cause de retourner là d'où ils viennent plutôt que de tenter le passage vers l'Europe. En Mauritanie, des migrants interceptés en mer ou raflés dans les quartiers de la capitale ont raconté aux journalistes de quelle manière ils ont été emmenés dans une zone désertique à plus de 1 000 km de là : « Ils nous ont jetés hors du bus, puis ils nous ont poussés vers la frontière. Ils nous ont chassés comme des animaux et ils sont partis. » En Tunisie, ceux qui sont arrêtés sont emmenés à la frontière de l'Algérie, dont les soldats n'hésitent pas à les prendre pour cibles, ou sont livrés à

l'autre bout du pays aux milices libyennes, aux mains desquelles ils subissent des violences quotidiennes.

Toutes ces exactions, ces meurtres parfois, se passent loin des caméras qui documentent les naufrages en mer, loin aussi des ONG qui tentent de sauver les migrants, et les États de l'Union européenne payent pour ce silence. Quand leurs dirigeants affirment ne rien savoir des méthodes criminelles employées par leurs sous-traitants, c'est une hypocrisie révoltante.

L'enquête du consortium de médias montre que les véhicules dans lesquels sont embarqués les malheureux qui vont être abandonnés dans les sables sont directement fournis par l'UE.

Les chefs d'État européens ont du sang sur les mains, même s'ils s'en défendent, et avec eux tous ceux qui réclament toujours plus de barrières aux frontières et qui ont donné de la voix dans ce sens dans leur campagne pour les élections européennes.

Daniel Mescla

## Lisez Lutte de classe, revue de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du numéro 240 (mai-juin 2024) :

- Lutte ouvrière dans les élections européennes
- Gaza : un massacre avec le soutien de l'impérialisme
- Mayotte : contre la guerre entre les exploités
- Les États-Unis à l'heure de l'escalade guerrière
- Égypte : dix ans de la dictature militaire d'al-Sissi
- Drogues : des affaires rentables
- La route de la liberté et la Reconstruction

Prix : 3 euros - Envoi contre cinq timbres



## Afrique du Sud : le procès de Mandela

D'octobre 1963 à juin 1964, le régime raciste d'Afrique du Sud organisa le procès public de dirigeants de la lutte contre l'apartheid, avec Nelson Mandela parmi les accusés.

Dans une ferme de Rivonia proche de Johannesburg, la police avait arrêté treize militants, noirs, indiens, métis et blancs, selon la terminologie du racisme d'État en vigueur. Conjointement avec Mandela, qui purgeait déjà une peine de prison, ils furent accusés de préparer une guérilla, des sabotages, une invasion du pays et une révolution communiste.

### L'apartheid, racisme d'État

Le régime de ségrégation raciale, héritage colonial de la Grande-Bretagne, avait été renforcé en 1948 lorsque le Parti national était parvenu au pouvoir. Il avait instauré officiellement la « séparation des races », l'apartheid : les Métis et les Indiens avaient peu de droits et la majorité noire aucun. Ce racisme d'État était destiné à attacher, par des privilèges légaux, la minorité blanche, et notamment sa composante ouvrière, à la bourgeoisie sud-africaine. Ce régime odieux était ainsi un moyen de diviser une classe ouvrière en croissance et combative.

Les lois interdisaient aux membres d'une même famille de vivre ensemble s'ils étaient classés dans des « races » différentes. La population noire, divisée officiellement en ethnies, était assignée à une série de territoires déshérités appelés bantoustans (il y en avait dix en tout) et ainsi privée de la citoyenneté sud-africaine.

En 1955, les 65 000 habitants noirs de Sophiatown,

un quartier de Johannesburg, furent expulsés et envoyés s'entasser plus loin du centre-ville, à Soweto, qui est aujourd'hui la municipalité la plus peuplée d'Afrique du Sud mais qui n'apparaissait à l'époque sur aucune carte officielle.

Un couvre-feu permanent s'appliquait aux Noirs. Ils étaient soumis au pass, un document d'identité officiel que la police exigeait sans cesse et à tout propos pour contrôler les flux de main-d'œuvre. Le soir, les Africaines domestiques au domicile des Blancs aisés devaient se dépêcher de quitter les zones blanches. Toute l'économie – les mines, les usines, les transports, les chantiers, les grandes fermes – avait besoin de ces ouvriers qui étaient en même temps privés de tous droits.

### Un mouvement anti-apartheid populaire et explosif

Le Parti communiste, fondé en 1921, regroupait, et c'est encore vrai de nos jours, des militants de toutes les couleurs et toutes les origines. Ceux-ci s'opposaient aux travaillistes et aux bureaucrates syndicaux qui, en tenant les travailleurs noirs à l'écart du mouvement ouvrier, se faisaient les auxiliaires de la bourgeoisie.

Sous l'influence du stalinisme, le PC allait s'aligner de plus en plus sur les nationalistes noirs du Congrès national africain, l'ANC. À la suite de la répression, qui fit 18 morts, de la manifestation du 1<sup>er</sup> mai 1950,

organisée par le PC à Soweto, le gouvernement prit prétexte de sa propre violence pour l'interdire. Dès lors l'ANC, dont Mandela était un dirigeant, accepta l'alliance avec ce Parti communiste affaibli et devenu clandestin.

L'ANC participa à une campagne de défi aux lois racistes en 1952. Cette résistance passive mais déterminée valut la prison à bon nombre de militants. La population noire y participa assez largement, permettant à l'ANC de passer de 20 000 à 100 000 adhérents. Dans deux villes, à Port-Elizabeth et East-London, la population ignora les consignes de non-violence des dirigeants et la répression policière des émeutes fit quarante morts.



Une plage d'Afrique du Sud.

En 1960, une nouvelle campagne contre le pass eut lieu. Le 21 mars, la police tira sur la foule rassemblée à Sharpeville et fit 69 morts, une répression brutale qui fut prolongée par l'interdiction des organisations anti-apartheid, y compris cette fois l'ANC.

### Tournant vers la lutte armée

Voyant se fermer devant eux toute possibilité légale de contestation, les dirigeants de l'ANC et du PC s'orientèrent vers la constitution d'une organisation de sabotage, MK, la « lance de la nation », dont Mandela devint le chef. C'était un tournant que Mandela expliqua aux autres dirigeants en ces termes : « *Le peuple a pris les armes tout seul. (...) Si nous ne prenons pas maintenant la direction de la lutte armée, nous serons des*



Pendant la *Defiance Campaign* de 1952.

retardataires et les suiveurs d'un mouvement que nous ne contrôlerons pas. » Au moment où la population se mobilisait, les dirigeants de l'ANC tenaient à s'imposer à sa tête et il n'était pas question pour les dirigeants du PC de chercher à organiser la classe ouvrière de façon autonome.

Mandela fit une tournée des régimes nationalistes africains, rencontrant le président égyptien Nasser, l'empereur éthiopien Haïlé Sélassié, le président tunisien Bourguiba, etc. Il rencontra aussi à Londres les dirigeants du Parti libéral et du Parti travailliste britanniques. Revenu clandestinement en Afrique du Sud en 1962, il fut arrêté avec deux autres militants et condamné à cinq ans de prison. Ce qui n'empêcha pas MK d'organiser des sabotages.

Le régime se raidit encore. Les rares journaux blancs critiques de l'apartheid subirent la censure. L'État pouvait détenir tout individu au secret pendant six mois. La justice infligeait des coups de fouet et la police utilisait systématiquement la torture dans les commissariats, suppliciant des Noirs à l'électricité. Au nom de la lutte contre le communisme, le régime raciste sud-africain bénéficiait du soutien des gouvernements américains et français, avec lesquels il partageait les méthodes répressives employées contre les Noirs américains en révolte ou les insurgés algériens.

### Le procès, tribune politique

Le procès ouvert à partir d'octobre 1963, suite au coup de filet de Rivonia, devint pour Mandela une tribune. Le 20 avril 1964, il explicita son programme politique à l'intention de la bourgeoisie blanche. Il expliqua l'alliance avec le Parti communiste et le soutien d'États se proclamant socialistes par la nécessité d'obtenir de

l'aide d'où qu'elle vienne. Mandela prit aussi soin de proclamer son admiration pour les régimes parlementaires britannique et américain. C'était une façon de demander leur soutien, en même temps qu'il réaffirmait son opposition au communisme, et son objectif d'« harmoniser » les intérêts des classes sociales, et non de les opposer.

Le procès déboucha sur des condamnations à la prison à vie, l'État envoyant ces militants purger leur peine à Robben Island, une île au large du Cap. L'absurdité du racisme explique que le seul condamné blanc fut envoyé dans une autre prison ; pendant qu'on obligeait les prisonniers noirs à porter des shorts, les militants indiens avaient, eux, le droit de porter des pantalons...

Le début des années 1970 vit une remontée des luttes de la classe ouvrière, dont la répression ne put venir à bout. Après des années d'obstination, la bourgeoisie blanche fut contrainte de renoncer à l'apartheid. Mandela, libéré de prison après y avoir été maintenu pendant 27 ans, devint l'homme pouvant le mieux incarner une transition mettant fin aux discriminations les plus choquantes sans toucher au pouvoir de la bourgeoisie. Il accéda au pouvoir en 1994 et, conseillé par les puissances impérialistes auxquelles il avait donné des garanties, il put appliquer son programme.

Dans cette nouvelle Afrique du Sud, il ne fut pas mis fin à la misère, de la population noire en particulier, mais permis à des privilégiés noirs, en partie issus des rangs de l'ANC, de s'intégrer à la grande bourgeoisie blanche et de participer à l'exploitation du prolétariat.

Si l'apartheid a été finalement aboli, la révolution sociale reste à faire en Afrique du Sud.

Lucien Déroit



Pendant le soulèvement de Soweto en 1976.

## Terrena - Ancenis : ne pas perdre sa vie à la gagner

Basée à Ancenis, en Loire-Atlantique, Terrena est une grosse coopérative agricole de 13 000 salariés au chiffre d'affaires élevé de 5,5 milliards d'euros. Elle est réputée pour des conditions de travail difficiles et dangereuses.

Ces dernières années, un nombre élevé d'accidents mortels du travail ont eu lieu, sans que cela fasse la une des grands moyens d'information, y compris sur la région.

Ainsi, en décembre 2009, un employé au nettoyage des chaînes de découpe est mort asphyxié par des émanations toxiques dans l'abattoir de la société Elivia, filiale de Terrena au Lion d'Angers. En juillet 2011, un manutentionnaire de 19 ans est mort écrasé par un muret mobile sur le site Terrena de Saint-Mathurin-sur-Loire.

En janvier 2016, sur le site Terrena d'Écouflant près d'Angers, un salarié âgé de 52 ans qui travaillait de nuit a été écrasé par un godet et a succombé à ses blessures. En février 2017, un ouvrier est mort écrasé par le palettiseur qu'il nettoyait à l'usine d'aliments d'Ancenis.

Déjà, en 2013, un employé de 28 ans avait trouvé la mort à la CCPA, site de fabrication de pré-mélanges d'additifs pour l'alimentation animale, à Janzé, au sud-est de Rennes, happé par cette machine qui permet de charger le contenu

d'une palette. Terrena étant actionnaire de la CCPA, un de ses dirigeants participait chaque trimestre à son conseil d'administration, et l'entreprise avait été informée de cet accident mortel. Malgré cela, rien n'a été fait sur le site d'Ancenis pour éviter qu'un nouveau drame se produise.

Chaque fois que les familles ont attaqué en justice pour faire reconnaître la responsabilité de l'entreprise, celle-ci a été condamnée pour manquement aux règles de sécurité.

Mais cela n'a pas été sans mal car, non contente de mettre la vie des salariés en

danger, l'entreprise use de tous les moyens juridiques pour contester les jugements qui la condamnent.

Ainsi, concernant l'accident de 2017, ce n'est que récemment que la responsabilité de l'entreprise a été confirmée après trois procès : la famille a dû passer successivement par le tribunal correctionnel de Nantes en 2020, la cour d'appel de Rennes en 2021, la Cour de cassation en mars 2023 avant d'aboutir tout récemment, fin mai 2024, à la condamnation par la cour d'appel de Rennes. Tout cela sans moyens financiers pour payer des avocats ! Au

bilan, à chaque étape de la procédure, la responsabilité et la dangerosité de l'entreprise ont été établies. Mais, comme toujours en pareil cas, la condamnation est dérisoire. Bien que le jugement ait relevé la récidive de l'entreprise en ce qui concerne le non-respect des règles de sécurité, elle s'en sort avec une amende de 30 000 euros.

À Terrena comme ailleurs, les travailleurs de l'entreprise devront imposer à la direction le respect de leur sécurité.

Correspondant LO



Manifestation en février 2024 pour plus de moyens dans l'éducation.

## Éducation - Seine-Saint-Denis : prime et exceptions arbitraires

Une grande majorité des salariés de l'Éducation nationale de Seine-Saint-Denis vient de toucher au mois de mai une partie de la prime dite de fidélisation.

D'un montant total de 12 000 euros brut, la prime a été créée pour inciter, entre autres, les enseignants à rester cinq ans dans le département.

Au début, le gouvernement avait prévu de la verser en une seule fois, à l'issue des cinq ans, mais il s'est résigné à la fractionner pour faire semblant de répondre aux problèmes de salaires des employés de l'Éducation nationale. Il a, par ailleurs, intégré de nombreux salariés d'abord exclus de ce dispositif, comme les AESH (les accompagnants des élèves

en situation de handicap) ou les AED (les surveillants).

Dans un même lycée, les enseignants qui n'ont que des BTS ou des classes préparatoires ne la touchent pas. Et bien sûr, le personnel de ménage, qui dépend de la Région, n'est pas concerné, alors qu'il travaille avec le même public et dans des conditions bien difficiles.

De plus, si le salarié est malade quatre mois, l'échéance est repoussée d'autant, mais s'il a le malheur d'être en longue maladie six mois, qu'il accompagne un proche malade,

qu'il bénéficie d'un congé parental de six mois ou d'un congé formation, le processus est interrompu et il doit travailler de nouveau cinq ans pour espérer toucher cette fameuse prime, même s'il exerce depuis trente ans en Seine-Saint-Denis. Et s'il part avant ces cinq années, le salarié devra rembourser une partie de la prime !

Une seule exception est faite pour le salarié qui obtient enfin un départ en retraite avant 2025. L'État lui fera cadeau du montant qu'il aurait dû rembourser. Cette dernière « générosité » masque mal la radinerie qui transpire de tout ce dispositif.

Aline Urbain

## Prix du gaz : la poule aux œufs d'or

La Commission de régulation de l'énergie (CRE) a validé l'augmentation des coûts d'acheminement de gaz naturel. Les factures de gaz devraient augmenter à partir du 1<sup>er</sup> juillet.

En fonction du type de consommation l'augmentation sera différente : 5,5 % pour ceux qui se chauffent au gaz, soit une hausse d'une centaine d'euros par an, et 10,4 % pour ceux qui ne l'utilisent que pour cuisiner et pour l'eau chaude.

Le prétexte annoncé est le financement de l'entretien du réseau. Suite aux nombreuses hausses de prix ces dernières années, de plus en plus de familles abandonnent le gaz. La Commission de régulation et l'énergie et les médias qui relaient l'augmentation des prix expliquent donc l'ampleur de la hausse par le fait qu'il faudrait répartir les coûts sur un nombre de consommateurs plus réduit.

Sous couvert de « régulation » et de statistiques, la CRE masque les profits bien confortables accumulés par les entreprises

du secteur. Une vingtaine de capitalistes vendent du gaz aux particuliers et se sont engraisés sous l'ouverture à la concurrence : Engie, EDF, TotalEnergies, ENI, pour ne citer que quelques groupes richissimes. Tandis que les consommateurs faisaient les frais de tous les aléas, les crises, les spéculations liées aux guerres, les dépenses nouvelles, le premier fournisseur de gaz naturel, Engie (ex-GDF-Suez) a réalisé 13 milliards d'euros de bénéfices avant impôts, intérêts et provisions en 2023, et 2,2 milliards de résultat net.

Cette commission qui annonce des prix « repères » en hausse et des hausses de coûts à tout va mérite en fait le nom de commission de régulation des profits des capitalistes du gaz.

Charles Legoda

## Renault Sovab – Batilly : nouveau modèle et vieux bazar

À l'usine Renault Sovab de Batilly, en Lorraine, la direction prépare la sortie d'un nouveau modèle de l'utilitaire fabriqué sur le site, le Master.

Cette phase de transition se fait en mettant en concurrence les différents équipementiers pour le marché de ce futur Master, dont certains ont perdu leur contrat, Renault essayant de tirer les prix au maximum vers le bas.

Les conséquences en sont des fermetures d'usines, comme celle de Lear à Jarny, qui produit les sièges de l'ancien Master et dont la fermeture est programmée pour fin juillet. D'autres ont des baisses d'activité, comme

l'usine d'emboutissage Eurostamp à Villers-la-Montagne, qui perd ainsi 30 % d'activité.

Le groupe Snop perd aussi son contrat avec son plus gros client et se retrouve en redressement judiciaire. Récemment, une grève a éclaté chez Jelza dans le Cher, usine de fabrication de pièces embouties, elle-même sous-traitante du groupe Snop, qui compte 28 travailleurs. Cette grève a mis à l'arrêt des milliers de travailleurs, dont les

3 000 salariés de la Sovab, ainsi que d'autres fournisseurs, transporteurs, et même certains ateliers de l'usine Renault de Cléon.

Pour faire face à cet arrêt forcé, la direction de la Sovab a tenté de fabriquer uniquement des futurs Masters, qui ne sont pas touchés par la grève du sous-traitant. Cela a engendré beaucoup d'arrêts de chaîne, car ce n'était tout simplement pas possible techniquement, et cela a permis aux ouvriers des différents ateliers de prendre le temps de discuter entre eux. Ils ont pris conscience du chaos de l'organisation prévue par la



MATIS RAPACIOU

Les salariés de Jelza en grève en mars dernier.

direction, avec des chaînes de production inadaptées, et en logistique des pièces non-référencées et des caristes non formés. Chaque fois qu'il faut trouver une pièce, c'est une véritable chasse au trésor.

La paie du mois de mai a été bien maigre à cause du chômage partiel et de la perte de certaines primes, qui ont représenté jusqu'à 150 euros par mois. Cela a

laissé un goût amer à bien des travailleurs, victimes de choix de la direction dont ils ne sont aucunement responsables.

Organiser rationnellement la production ? Impossible dans le cadre d'une société capitaliste régie par la recherche du profit privé et subissant le poids énorme des grands groupes.

**Correspondant LO**

## Stellantis – Hordain : les intérimaires rackettés



Stellantis a décidé de lâcher son fournisseur de pièces de ferrage, MA France, et de délocaliser sa production.

Les 280 salariés de l'usine ont réagi par une grève totale, ce qui a paralysé la production de trois usines Stellantis, dont celle de Hordain.

L'usine a été à l'arrêt pendant quatre semaines. Après deux semaines, la production a commencé à reprendre péniblement, car les pièces venant d'Angleterre censées remplacer celles de MA France ne

font pas vraiment l'affaire. La direction s'impatiente. Elle voudrait que le changement de fournisseur soit réglé en quelques semaines, au lieu de plusieurs mois habituellement.

Sur les trois équipes, seules deux travaillent. Il faut quand même appeler le numéro vert à chaque poste tous les jours, trois heures avant la séance, pour savoir si elle est maintenue. En mai, seuls sept jours ont été travaillés. Tous les jours non travaillés sont payés en chômage partiel pour les embauchés et les CDD. Pour le mois de mai, cela fait une perte de plus de 500 euros de salaire.

Stellantis a tenté de retenir les intérimaires en avançant par l'intermédiaire des

entreprises d'intérim 56 euros par jour non travaillé. Mais ils devront rembourser ces 56 euros. Ce sera soit pris sur leurs heures supplémentaires, soit déduit de leurs IFM (indemnités de fin de mission) en fin de contrat. Bien sûr, ce ne sont pas eux qui choisiront. En plus d'avoir déjà des crédits en cours, bon nombre d'ouvriers se retrouvent ainsi endettés auprès de leur boîte d'intérim. Tous les samedis de juin, juillet et août sont déjà planifiés pour rattraper les semaines d'arrêt.

Avec plus de 18 milliards de profits en 2023, Stellantis, qui est le seul responsable de cette affaire, a pourtant largement les moyens de payer tous les travailleurs, embauchés, en CDD ou intérimaires. Mais bien sûr, le patron donne priorité aux actionnaires!

**Correspondant LO**

## MA France : à la rencontre des travailleurs de Stellantis

Mardi 4 juin, une soixantaine de travailleurs de MA France sont venus d'Aulnay-sous-Bois pour distribuer un tract aux portes de l'usine Stellantis d'Hordain.

Ils avaient le renfort de militants CGT de la métallurgie, de militants SUD de Poissy et aussi de travailleuses d'Eurostyle qui, comme MA France, est fournisseur et sous-traitant pour Stellantis.

Ces travailleuses sont déjà averties de futures délocalisations de leur production. À MA France, la délocalisation et la fermeture sont déjà effectives et rien n'est encore proposé aux travailleurs, ni emplois de remplacement ni indemnités. Un médiateur est désigné, qui pour l'instant n'a rien

proposé non plus. Comme le disait le tract distribué à la porte, « Les multinationales de la filière automobile essorent les sous-traitants avant de délocaliser. »

Ces dernières semaines, le manque de pièces venues de MA France et leur remplacement par des pièces produites tant bien que mal en Angleterre a provoqué une sacrée pagaille et des quantités de journées chômées. Les salariés qui entraient et sortaient de l'usine prenaient tous le tract, et tous sont bien conscients que Stellantis est

le seul responsable de la situation. D'ailleurs, la délocalisation d'une partie de la production de Hordain est annoncée aussi, et du coup beaucoup s'interrogent sur ce que l'avenir leur réserve.

Dans les quelques échanges qui ont eu lieu, aussi bien les travailleurs de MA France que ceux d'Hordain reconnaissent la même chose : si MA France est déjà en lutte, car Stellantis l'a lâché en premier, demain d'autres usines seront attaquées, dont peut-être Hordain. La venue des grévistes a ainsi renforcé l'idée que, contre l'exploiteur commun, il faudra un combat commun.

**Correspondant LO**

### Pagaille

Le 30 mai, l'équipe de nuit est appelée à venir plus tôt pour de la « pré-production ». À peine arrivés, les salariés de l'équipe apprennent que la pré-production prévue n'aura pas lieu...

Et nous avons tous vécu des situations comme celle-là ou pire.

Tout ça parce que la direction a tellement peur qu'on se repose chez nous qu'elle préfère

nous imposer la route, l'attente... et le retour anticipé.

Pourtant, nous sommes prêts à attendre chez nous que Stellantis sorte de la pagaille qu'il a provoquée. À condition qu'on soit payé intégralement, bien sûr.

Ce serait la moindre des choses puisque nous ne sommes pour rien dans cette pagaille!

*Bulletin Stellantis – Hordain*

## RTM – Marseille : grève pour les conditions de travail

Samedi 4 juin, plus des trois quarts des conducteurs de bus du dépôt d'Arenc de la RTM (Régie des transports métropolitains) se sont mis en grève. Le 4 juin, ceux des lignes de l'Agglo, filiale de la RTM, en ont fait autant.



La RTM gère sur Marseille et ses alentours les réseaux de transports publics routiers. Sur l'ensemble de ceux-ci, les conditions de travail se dégradent depuis des années.

Les travailleurs des lignes de l'Agglo, réseau du pays d'Aubagne, sont en grève depuis le 21 mai pour protester contre leurs

conditions de travail. Ce sont des travaux sur certaines lignes qui ont déclenché leur colère. Ils demandent un aménagement du temps de travail et une prime en compensation des difficultés rencontrées. Ils en ont aussi assez de la dégradation de l'état des bus depuis que les lignes de l'Agglo ont été récupérées par

la RTM le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Cette intégration à la RTM s'étant faite sous forme de filiale, les chauffeurs d'Aubagne travaillent davantage et gagnent moins que leurs collègues de Marseille.

Cette dégradation se retrouve dans d'autres filiales. Ainsi à Martigues, une autre filiale RTM, le 24 mai, un bus a pris feu spontanément alors qu'il était stationné à la gare routière. Heureusement, personne ne se trouvait à l'intérieur à ce moment-là. Là aussi, l'état catastrophique du matériel est en cause. Les chauffeurs ont réagi en exerçant leur droit de retrait.

À Marseille, au dépôt d'Arenc, 79 % des chauffeurs devant travailler ce jour là ont fait grève le samedi 1<sup>er</sup> juin pour s'opposer à une attaque de la direction sur les graphiques qui définissent l'emploi du temps des chauffeurs. Celle-ci déclare des temps de parcours théoriques plus courts que les temps réels et augmente l'amplitude des horaires de travail sur les

lignes concernées. Avec la grève, il s'agissait de marquer le coup le premier jour d'application des nouveaux horaires. Une assemblée générale houleuse a réuni une quarantaine de chauffeurs pour discuter de la suite à donner.

La direction n'a sûrement pas l'intention de se limiter aux premières lignes où elle a voulu faire passer les changements de graphiques. Elle s'est même vantée dans la presse de programmer l'augmentation

de l'offre de bus pendant la nuit. Mais cela se fait sans embauche de chauffeurs ni achat de bus supplémentaires, autrement dit aux dépens des conducteurs actuels.

Les chauffeurs ont donc bien des raisons de se préoccuper de donner une suite à leur opposition à ces projets. Ils ne sont d'ailleurs pas les seuls mécontents. Ainsi, pour réparer les bus, les mécaniciens se retrouvent en nombre très insuffisant.

**Correspondant LO**

## Pompiers : le suivi médical, une exigence légitime

Judi 16 mai, les pompiers manifestaient à Paris pour dénoncer leurs conditions de travail.



Le 16 mai, à Paris.

À cette occasion, 19 d'entre eux ont fait analyser leurs cheveux. Le résultat pour le moins édifiant a été révélé le 28 mai : sur les 19 prélèvements, tous se sont révélés positifs à la présence d'un polluant éternel.

Le plus jeune pompier, âgé de 23 ans, atteint même un triste record, puisque dans ses cheveux on ne dénombre pas moins de cinq PFAS, des substances qui restent éternellement dans la nature et qui peuvent être cancérigènes, ou des perturbateurs endocriniens. Parmi toutes les substances retrouvées dans les cheveux des pompiers, on trouve une molécule interdite depuis 2009. Ces PFAS sont retrouvés dans les tenues de protection des pompiers comme dans les mousses anti-incendie.

Cette exposition aux PFAS pendant les incendies comme au quotidien, tout

comme l'exposition aux fumées, réduit l'espérance de vie. Un pompier de 45 ans, a déclaré ainsi au *Monde* à propos de son père et de son grand-père : « Ils étaient pompiers tous les deux et sont morts d'un cancer, l'un à 63 ans, l'autre à 67 ans. Bien sûr, il n'y a pas de fatalité, mais si je fais la moyenne, ça veut dire qu'il me reste vingt ans à vivre... On se met en danger pour les gens mais, une fois qu'on a fini notre carrière, on a envie de vivre ! »

Les pompiers exigent de bénéficier d'un suivi médical annuel et de prises de sang qui prendraient en compte leur exposition aux PFAS. Jusqu'à présent, les gouvernements successifs ont fait la sourde oreille. Veiller à la santé de ces hommes et femmes qui protègent et sauvent des vies humaines serait pourtant la moindre des choses.

**Aline Urbain**

## SNCF – Châtillon : jockeys en grève

Au technicentre SNCF de Châtillon, dans les Hauts-de-Seine, qui assure la maintenance des TGV, le mécontentement a éclaté chez les remiseurs-dégareurs, aussi appelés jockeys, une soixantaine d'agents qui conduisent les TGV sur le site de maintenance de jour comme de nuit.

Le sous-effectif dans les équipes, la charge importante de travail, la fiche de paye insuffisante et le mépris de la hiérarchie ont déclenché la colère. Les remiseurs-dégareurs se sont réunis à 40 en assemblée générale le 16 mai pour décider de leurs revendications, essentiellement des primes catégorielles et un roulement avec davantage de week-ends à la maison. Ils ont décidé de demander aux trois syndicats du site, (CGT, Sud et Unsa) de déposer une demande de concertation immédiate (DCI) à la direction, afin de déposer leurs revendications et en préalable à une grève.

Le 23 mai, 35 jockeys étaient rassemblés pour accompagner les représentants syndicaux. Le directeur d'établissement, interpellé, a donc pu mesurer en

direct leur mécontentement, et s'est engagé à recevoir la délégation choisie par les jockeys le 31 mai, en prétendant les avoir entendus. Les jockeys ont immédiatement décidé à l'unanimité qu'ils seraient en grève ce jour-là, pour montrer à la direction qu'ils devaient être pris au sérieux.

Le 31, la grève a été très suivie. La direction a dû mobiliser des cadres, y compris venus d'autres technicentres, pour remplacer les grévistes. Après des heures de réunion, elle ne concédait pas grand-chose, quelques maigres augmentations de primes et un groupe de travail pour un nouveau roulement, ce qui ne coûte rien.

Réunis à 35, les jockeys alors ont décidé de se remettre en grève à partir du dimanche 2 juin au soir et d'appeler à une nouvelle

assemblée générale lundi 3 juin. Voyant les déclarations de grève affluer, le directeur est revenu voir les grévistes le week-end, avec une nouvelle proposition comportant seulement une augmentation de la prime de travail de 20 % tant que les effectifs ne sont pas au complet dans le service. Ceci a été encore pris comme du mépris par tout le monde.

Lundi 3 juin, plutôt que de revendiquer de multiples primes catégorielles, l'assemblée a décidé de réclamer la fusion de certaines et de porter la revendication d'une prime locale de 200 euros brut par mois. Une nouvelle fois, les 35 présents ont accompagné une délégation à la direction.

D'ores et déjà, les grévistes estiment avoir remporté une première victoire sur la hiérarchie. Comme le disait un jockey : « On se fait respecter et dorénavant, si l'un d'entre nous se fait emmerder, on intervient. » Autant dire que la mobilisation ne faiblira pas.

**Correspondant LO**

## Ascometal : un sursis pour les travailleurs

Vendredi 31 mai, les travailleurs d'Ascometal, à Hagondange en Moselle, ont décidé de suspendre la grève démarrée le lundi précédent à l'appel de la CGT.



Assemblée générale des travailleurs d'Ascometal - Hagondange.

La veille, le tribunal de commerce de Strasbourg avait décidé de prolonger d'un mois le redressement judiciaire du groupe, qui menaçait d'être mis en liquidation puisque le seul repreneur déclaré menaçait de se retirer.

Swiss Steel, l'ancien propriétaire d'Ascometal, ayant mis le groupe en redressement judiciaire, celui-ci est en passe d'être revendu à la découpe. Le site de Fos vient d'être repris par le groupe Marcegaglia, le site de Leffrinckoucke près de Dunkerque attend, comme Hagondange et Custines, le verdict du tribunal fin juin.

C'est le troisième redressement judiciaire en dix ans. À chaque fois, la reprise est l'occasion pour les financiers qui se présentent en sauveurs de se payer sur la bête et d'empocher les subventions publiques. Mais, reprise après reprise, les conditions de travail sont de pire en pire dans l'entreprise, où les investissements promis ne sont jamais réalisés.

Ce qui a motivé le sursis du tribunal est le fait que la communauté de communes Rives de Moselle, 50 000 habitants, a promis d'apporter 15 millions au capital. Du coup, le groupe sidérurgique Acciaierie Venete, seul repreneur déclaré, serait de nouveau intéressé à reprendre les usines d'Hagondange et Custines en Lorraine. Cela vient après qu'il a fait le chantage de se retirer si

l'ancien propriétaire Swiss Steel ne prenait pas en charge les frais de désamiantage du site.

Du coup, d'autres repreneurs, par l'odeur des euros alléchés, se mettraient sur les rangs, comme le fonds d'investissement Greybull. D'autant que le ministre de l'Industrie a déclaré dans la presse régionale que, « dans la passation entre Swiss Steel (actionnaire d'Ascometal) et Venete, l'État était OK pour abandonner 54 millions de dette lors de la première offre. On est à plus de 90 millions désormais. » Ces aides publiques vont creuser les déficits, au nom du sauvetage de l'emploi, mais le gouvernement les fera payer aux travailleurs, en remboursant moins les arrêts maladie ou les chômeurs dont les droits sont laminés sous prétexte de déficit.

Actionnaires et repreneurs jouent au poker menteur en faisant chanter les pouvoirs publics. Mais, pour le gouvernement, il n'est pas question de demander aux actionnaires d'Ascometal, qui se sont enrichis sur le travail des salariés, de mettre la main à la poche pour leur assurer un avenir.

Et pourtant, la fortune d'un seul des gros actionnaires de Swiss Steel, 14<sup>e</sup> fortune de Suisse, suffirait à assurer la paye des 650 travailleurs d'Ascometal Hagondange pendant... 170 ans, cotisations sociales comprises.

Étienne Hourdin

## Gima - Beauvais : on n'est plus dans *Les Temps Modernes*!

À Beauvais, dans l'Oise, l'équipe de week-end de Gima, une entreprise de 750 salariés, s'est mise en grève à partir du samedi 25 mai.

Gima est détenu à 50 % par le groupe américain Agco, dont les 1 500 salariés fabriquent, sur le même site, les tracteurs Massey-Ferguson, pour lesquels Gima fournit les transmissions. Les actionnaires d'Agco viennent d'empocher plus d'un milliard d'euros de bénéfices en 2023. Le groupe se vante d'être le plus gros employeur de Picardie, et pourtant, chez Gima, il vient de se débarrasser de 250 intérimaires !

Sous prétexte de baisse des commandes, Gima veut maintenant supprimer l'équipe du week-end ; une trentaine d'ouvriers sont concernés. Alors qu'elle a déjà, à plusieurs occasions, eu recours au chômage technique, la direction refuse cette fois-ci, car elle prétend ne pas vouloir utiliser les aides de l'État. Elle a

eu moins de pudeur quand il s'était agi de se faire construire un pont enjambant son site : 13 millions d'euros sont venus des pouvoirs publics pour du béton.

La direction veut imposer aux salariés de week-end des reclassements, avec des modifications de contrat pour accepter tout poste et des horaires flexibles, à la disposition du patron. Cela se traduirait par des pertes de salaire de 400 à 500 euros. En cas de refus, ce serait le licenciement « pour motif économique dans le but de sauvegarder ses emplois » (sic). Comme dans le film *Les Temps modernes* de Chaplin, ces travailleurs ont le sentiment d'être considérés comme des engrenages à la merci des patrons.

Mais quelques rouages qui sautent peuvent enrayer les machines patronales.

Les grévistes se sont installés devant l'usine en s'adressant par tracts aux collègues et à la population. Ils ne sont pas isolés : chaque jour d'autres travailleurs du site, qui se sentent eux aussi concernés, les rejoignent.

La direction fait pression sur les grévistes et multiplie les réunions avec les travailleurs de semaine pour qu'ils cessent de les soutenir. Elle rappelle dans ses notes aux salariés qu'elle ne discute qu'avec les dirigeants syndicaux, ses partenaires sociaux, et refuse « la contrainte et le rapport de force » des grévistes. Mais elle annonce une discussion le 12 juin.

Si elle consent à discuter de la situation de l'équipe du week-end et à répondre aux inquiétudes des travailleurs, c'est bien parce qu'il y a grève.

Correspondant LO



## La Poste - Gironde : distribution réservée

Le 26 mai, dans le bureau de poste de Caudéran à Bordeaux, les facteurs ont vu apparaître des containers de tracts des candidats Renaissance destinés à être mis dans les boîtes aux lettres.

La liste de Valérie Hayer, soutenue par la photo de Macron, a évidemment les moyens de passer contrat avec La Poste, et elle se sert des facteurs pour que sa liste soit vue

de tous. L'ensemble des facteurs ont émis des réserves à cette distribution, et deux d'entre eux, militants syndicaux, n'ont pas distribué les flyers, en rappelant qu'ils n'étaient pas sous pli, ce qui pouvait les faire assimiler à des militants de Renaissance. La direction de Bordeaux Lac a immédiatement sanctionné les deux agents d'une mise à pied conservatoire.

La direction ne se soucie guère des préoccupations des facteurs qui pourraient être identifiés à ce parti politique au gouvernement, ou subir des remarques, voire plus, de la part de la population, en colère légitime contre celui-ci. Dans cette affaire, elle n'a pensé qu'au gros chèque qu'elle a encaissé. Il faut qu'elle remballe ses sanctions !

Correspondant LO

# Toray - Pau : dictature patronale

Le mardi 28 mai, Timothée Esprit, délégué CGT à l'usine Toray Carbone à Pau, était convoqué à un entretien préalable avant licenciement. Le motif invoqué par la direction ? Avoir publié sur son compte Facebook personnel une photo de soutien à la Palestine où apparaît le Front populaire de libération de la Palestine (FPLP).

Au lendemain de cet entretien, le patron de cette usine Toray, appartenant à un grand groupe japonais, envoyait la lettre de licenciement et diffusait une vidéo dans laquelle il justifiait sa décision. Selon lui, un gros client de cette usine qui fabrique de la fibre de carbone pour l'aéronautique, y compris militaire, se serait plaint que Toray soit associé, à travers le compte Facebook de Timothée, au FPLP, organisation classée comme terroriste

par l'Union européenne.

Qu'un client ait réellement menacé de rompre ses contrats ou que la direction ait entièrement inventé cette fable pour se débarrasser d'un militant, actuellement en disponibilité pour militer à la fédération CGT de la chimie, la ficelle est grossière. Parmi les multiples clients, fournisseurs ou sous-traitants de Toray, combien d'entreprises cohabitent avec des dictatures sans que cela émeuve ce patron ? Combien

exploitent des ouvriers sous-payés dans divers pays ? Depuis quand Toray est-il regardant sur les conditions dans lesquelles sa matière première, ou sa production, est transportée à travers le monde sur des cargos battant pavillon de complaisance ?

Traquer les prises de position personnelles d'un salarié en dehors de l'usine est une pratique digne d'une république bananière. Toray Carbone le sait mais s'assoit sur la loi comme il s'assoira sur le rejet prévisible de ce licenciement par l'Inspection du travail. Comme bien des patrons, il fait sa propre loi et ne recule devant aucune méthode pour licencier des militants et tenter de faire marcher au



RADIO FRANCE YANNICK DAMONT

Rassemblement en soutien à Timothée Esprit, devant Toray.

pas les travailleurs. Il profite en outre du climat instauré par le gouvernement, qui criminalise depuis des mois les protestations contre le massacre des Palestiniens en les faisant passer pour de l'apologie du terrorisme.

Pour l'heure, cette convocation a provoqué des débrayages et un rassemble-

ment le 28 mai devant les deux usines françaises du groupe, à Pau et dans la banlieue lyonnaise. Comme le disaient des travailleurs de l'usine lyonnaise : « Dans cette affaire c'est Toray qui agit en terroriste. » En débrayant, ils ont refusé de se laisser intimider.

**Correspondant LO**

## Frichti : la sale tambouille du patron

Début juin, cinq anciens livreurs au statut d'auto-entrepreneurs travaillant pour la société Frichti, spécialisée dans la livraison à domicile, ont porté plainte contre cette société pour les conditions de travail et les licenciements abusifs.

Fin 2023, placé en redressement judiciaire, Frichti avait été repris par La Belle vie, qui au passage se débarrassait de la moitié environ des 334 livreurs.

Frichti avait voulu prospérer sur le créneau de la livraison de courses en moins de 20 minutes, le « quick commerce », en exploitant des travailleurs sans-papiers sans contrat

de travail, obligés de travailler dans les pires conditions sous le statut d'auto-entrepreneur. Ces livreurs parlent de parfois 42 commandes dans le même sac, à livrer dans des immeubles sans ascenseur, au 6<sup>e</sup> étage, alors qu'au moment de l'entretien d'embauche Frichti leur parlait de limite à plus de trois étages. Ils

parlent d'horaires pouvant aller de 9 à 23 heures pour espérer un salaire correct et d'un contrôle policier de Frichti, qui leur faisait miroiter la « liberté » du statut d'auto-entrepreneur...

Ces méthodes sont classiques dans toutes ces sociétés qui, de faillite en reprise, finissent bien souvent devant les tribunaux.

Deliveroo, autre société de livraison, a déjà été condamné pour travail dissimulé, et Uber ou Take Eat Easy ont été condamnés par les Prud'hommes à reconnaître le statut salarié de leurs employés. Frichti n'est que le dernier dans une longue liste de patrons aux méthodes d'esclavagistes.

**Cédric Duval**

## QUI SOMMES-NOUS ?

### Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),

membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-vingt-dix-neuf ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Stephen Goldberg. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal juin 2024.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

### Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, pré-

nom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser

un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



### Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière  Lutte de classe

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Ci-joint la somme de :  
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet  
[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)  
[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)  
[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)  
**Vidéos** [www.lutte-ouvriere.org/multimedia](http://www.lutte-ouvriere.org/multimedia)  
**Audio-LO** [www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

# Mexique : la nouvelle présidente face aux aspirations populaires

**Claudia Sheinbaum, appartenant au Mouvement pour la rénovation nationale (Morena), le même parti de centre gauche que son prédécesseur Andrés Manuel López Obrador, a été largement élue présidente du Mexique dimanche 2 juin, avec 58 à 60% des voix.**

L'adversaire de droite, Xóchitl Gálvez, était à la tête d'une coalition des partis qui se sont discrédités au pouvoir de 1929 à 2018 (PRI, PAN, PRD) – une alliance-repoussoir – ce qui explique qu'elle n'a obtenu que 26 à 28% des votes. Un troisième candidat de centre droit approche les 10%.

C'est la première fois qu'une femme prend la tête du Mexique, un pays où le machisme est ancré et les féminicides nombreux, avec près de 10 femmes tuées chaque jour. Si la candidate de droite est une cheffe d'entreprise jouant de ses origines indiennes, Claudia Sheinbaum est une scientifique qui a appartenu au Giec, devenue ensuite maire pendant cinq ans de la capitale Mexico.

La nouvelle présidente a bénéficié de la popularité de son prédécesseur, dont le bilan social n'est pas négligeable. La mise en place de programmes sociaux pour les plus démunis des 129 millions d'habitants du pays a sorti, selon les sources, 5 à 9 millions de personnes de la grande

pauvreté. Le système politique mexicain ne permettant au président élu qu'un seul mandat de six ans, sa popularité s'est donc reportée sur Claudia Sheinbaum qui, avec son slogan « *Pour le bien de tous, les pauvres d'abord* », a promis d'augmenter à nouveau le salaire minimum et les aides sociales. Elle dit aussi vouloir relever un système de santé défaillant et ajouter à sa présidence une dimension féministe et écologique.

Claudia Sheinbaum a pu mettre en avant son propre bilan de maire de Mexico, une ville qui reconnaît un certain nombre de droits sociaux, et notamment le droit à l'avortement. Elle a contribué à mettre en place un système d'accueil pour les femmes menacées de féminicide. Ce bilan a aussi ses zones d'ombre, comme les violences policières contre des manifestantes féministes.

Reste que, si le bilan social peut apparaître comme positif, c'est aussi que l'économie mexicaine est restée relativement prospère ces dernières années : le pays est

riche en hydrocarbures et en minerais divers et il bénéficie de ses échanges avec les États-Unis, et même la Chine.

Cependant, tout cela ne peut faire oublier que, depuis des années, la police mexicaine joue un rôle de supplétif des dirigeants des États-Unis pour barrer la route aux migrants d'Amérique du Sud qui tentent de rejoindre ce qu'ils espèrent être un Eldorado, au terme d'un périple souvent dangereux. De même, la relative prospérité est liée au système des zones franches, qui offre une main-d'œuvre bon marché et des sous-traitants complaisants aux multinationales américaines, un système qui ne sera pas remis en cause.

Enfin il y a l'épineuse emprise des réseaux de trafic de drogue, une gangrène dont le précédent président n'a pas réussi à venir à bout. Là encore, la frontière commune avec les États-Unis, le plus grand consommateur de drogues du monde, a joué son rôle, dopant le développement des cartels de la drogue. Ceux-ci sont désormais une grande puissance économique, tout aussi capable qu'une multinationale de corrompre politiciens, élus locaux, magistrats, policiers ou militaires de haut rang. Le choix de



Manifestation de soutien à Claudia Sheinbaum.

s'appuyer sur l'armée pour les combattre n'a pas été probant, les affrontements tournant même souvent à l'avantage des « narcos ». La violence des cartels n'a d'ailleurs pas épargné la campagne électorale, qui renouvelait aussi députés, sénateurs, maires et un quart des gouverneurs : selon les sources, entre 25 et 36 candidats ont été assassinés. Depuis 2006, l'existence des cartels aurait coûté la vie à plus de 400 000 personnes !

Au cours de ses cinq ans

de mandat de maire à Mexico, la nouvelle présidente avait réussi à réduire de moitié le taux d'homicides dans la capitale. Obtenir le même résultat pour tout le Mexique est un pari plus facile à perdre qu'à gagner, sans parler de celui qui serait pour Claudia Sheinbaum de réussir à gouverner toutes ces prochaines années en satisfaisant les désirs du patronat, mais sans décevoir les attentes des couches populaires qui l'ont élue...

Jacques Fontenoy

## Mayotte : propagation du choléra, l'État responsable

**Les élus mahorais ont été invités le 17 mai dernier à l'Élysée, pour discuter avec Macron et ses ministres de deux projets de loi sur Mayotte. Pour les travailleurs, rien de bon ne peut en sortir.**

Le premier projet contient des mesures qui vont encore durcir la répression contre les immigrants, et des promesses qui ne seront jamais réalisées en matière de développement de l'île. Quant au second, c'est la fin du droit du sol, vieux rêve de l'extrême droite française en passe d'être réalisé par Macron. Et pendant que les politiciens occupent leur temps dans les salons parisiens, la population voit sa situation se dégrader toujours plus.

Le choléra a fait une nouvelle victime, samedi 25 mai. Cette femme de 62 ans s'était rendue aux urgences la veille mais avait été renvoyée chez elle. Le directeur de l'hôpital se

justifie en prétendant que l'état de la patiente n'entraîne pas dans « *les critères de prise en charge* ». En réalité, elle est décédée à cause du manque de moyens et de personnel qui poussent à renvoyer toujours plus de malades, soit chez eux, soit vers des dispensaires moins bien équipés que l'hôpital. Des soignants ont récemment témoigné d'une situation catastrophique. Selon eux, plusieurs décès auraient pu être évités.

Il y a désormais trois foyers de la maladie à Mayotte, dans les quartiers les plus pauvres où les habitants n'ont pas accès à l'eau potable. Le Covars (Comité de veille et d'anticipation des risques sanitaires, qui

regroupe des médecins et spécialistes) alertait les autorités dès le 3 avril sur le danger d'une épidémie de choléra et rappelait début mai la nécessité d'assurer l'accès à l'eau dans les bidonvilles. Plus d'un mois plus tard, rien ou presque n'a été fait. Les rampes d'eau annoncées par l'ARS restent invisibles dans bien des quartiers. Alors l'épidémie continue de se propager.

Pour le moment, on recense deux morts et 125 cas officiels de choléra. Mais ces chiffres ne reflètent qu'une partie de la réalité. Les habitants sans papiers se terrent dans les bidonvilles, par peur d'être expulsés par la police, en raison des contrôles multipliés pendant l'opération Place Nette XXL, nouveau nom de l'opération Wuambushu. Certains travailleurs ne sortent plus que

la nuit. Les petits commerçants se plaignent d'une réduction de leur chiffre d'affaires, depuis que les vendeurs à la sauvette, qui se fournissaient chez eux, ont disparu. Dans ce climat de peur, les clandestins qui tombent malades ne vont pas se signaler ou tenter de se rendre au Centre hospitalier. D'autres voient aussi leurs logements détruits par l'État, dans le cadre de

cette même opération. Ils sont alors obligés de trouver une habitation encore plus précaire, et l'accès à l'eau devient encore plus difficile, les exposant d'autant plus à la maladie.

Le choléra est une maladie du sous-développement, mais à Mayotte, il est alimenté par un autre fléau : celui de la répression policière contre les plus pauvres.

Tania Lemel

### Cercle Léon Trotsky

**La financiarisation du secteur de la santé**

**Samedi 22 juin à 15 heures**

**Grande salle de la Mutualité**

**24, rue Saint-Victor, Paris 5<sup>e</sup> – Métro Maubert-Mutualité**  
(Participation aux frais : 3 euros)